



IO 5

Grant Agreement n°: 2020-1-FR01-KA226-VET-095584

Project acronym: IDE@

Project title: Implementing a Digital E-learning Alternative

Funding Scheme: European Union Erasmus + Partnerships for Digital Education Readiness

Project Duration: 01/03/2021-28/02/2023 (24 months)

Coordinator: CRETEIL (FR)

Beneficiaries: KOENA (FR), Universitat Autònoma de Barcelona (ES), Téléq Université (CA), ECQA GmbH - European Certification and Qualification Association (AT).

This project is supported by funding from the European Union.





Titre de l'IO5: Cadre de certification des compétences des formateurs pour l'apprentissage à distance.

Type de résultat : Méthodologies / lignes directrices - Système de certification.

Date de soumission effective : 30/07/2023

Date de début du projet : 01/03/2021 Durée : 24 mois + 3 mois de prolongation (30/06/2023)

Auteur : ECQA GmbH

Avertissement.

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Les noms de sociétés ou de produits mentionnés dans ce document peuvent être des marques commerciales ou des marques déposées de leurs sociétés respectives.

Certains droits réservés : Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Vous êtes libre de :

- Partager - copier et redistribuer le matériel sous n'importe quel format ou média.
- Adapter - remixer, transformer et créer à partir du matériel dans n'importe quel but, même commercial.

Cette licence est acceptée pour les œuvres culturelles libres. Le concédant ne peut pas révoquer ces libertés tant que vous respectez les termes de la licence.

Sous les conditions suivantes :

- Attribution - Vous devez donner le crédit approprié, fournir un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de n'importe quelle manière raisonnable, mais pas d'une manière qui suggère que le concédant vous approuve ou approuve votre utilisation.
- Partage dans les mêmes conditions - Si vous remaniez, transformez ou créez à partir du matériel, vous devez distribuer vos contributions sous la même licence que l'original.

Aucune restriction supplémentaire - Vous ne pouvez pas appliquer de termes juridiques ou de mesures technologiques qui restreindraient légalement les autres à faire quoi que ce soit que la licence autorise.



Ce document est la propriété des membres du consortium IDE@. Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication reflète uniquement l'avis de l'auteur, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans ce document.

Table des matières

Introduction.....	5
Objectifs.....	5
Indicateurs Clés de Performance (ICP)	6
Méthodologie	6
Le processus de certification ECQA	7
Terminologie ECQA	8
Comment ECQA certifie IDE@	9
Certification ECQA en 5 étapes	11
Comité de Fonction Professionnelle (Job Role Committee)	14
Accord de Comité de Fonction professionnelle pour IDE@	15
Résumé de la Certification IDE@	16
Fiche de compétences IDE@	16
Référentiel de Certification IDE@	17
Formateurs IDE@	18
Matériel de formation IDE@	19
Organisations de formation IDE@	21
Organisations d'examen IDE@	23
Durabilité	24
Durabilité grâce à l'accessibilité FG (Focus Group)	24
Durabilité grâce aux matériaux de formation accessibles certifiés par ECQA.....	26
Durabilité grâce aux organisations certifiées.....	26
Annexes.....	27
Annexe 1 – IDE@ Carte des compétences	28
Annexe 2.1 – Terminologie de base ECQA.....	33
Annexe 2.2 - Glossaire IDE@ : Termes et définitions	34
Annexe 3 - Processus de certification à ECQA et à ECQA GmbH.....	41
Annexe 4 - Listes de contrôle pour les supports de formation certifiés par ECQA ...	43
Annexe 5 - Accord du Comité de Fonction Professionnelle.....	49
Annexe 6 - Questions à choix multiples pour l'examen écrit IDE@	59
Annexe 7 - CERTIFICATION ET CERTIFICATIONS PARTIELLES.....	64
MODALITES D'EXAMEN : QUESTIONNAIRES À CHOIX MULTIPLES (QCM)	66
Annexe 8 - Certification des formateurs	72
Annexe 9 - Certification des Organismes de Formation	76

Introduction

Ce rapport est un résumé du travail accompli et des résultats obtenus dans le résultat intellectuel 5 : Cadre de certification des compétences des formateurs pour l'apprentissage à distance.

Le cadre de certification IDE@ comprend l'ensemble du processus de certification du nouveau profil professionnel européen de formateur certifié ECQA en formation à distance accessible et inclusive.

Le rapport IO5 donné décrit et explique :

- les objectifs du résultat intellectuel IO5,
- le processus de certification de tous les aspects du nouveau profil,
- la méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs du résultat IO5,
- les résultats finaux et
- la durabilité après la fin du projet IDE@.

Le résultat intellectuel 5 a été dirigé par ECQA GmbH. Cependant, tous les partenaires IDE@ ont apporté leur expertise et leur expérience dans le domaine de l'apprentissage à distance, de l'inclusion et de l'accessibilité numérique.

Objectifs

L'objectif principal du résultat IO5 était de développer un cadre de certification détaillé pour le nouveau rôle professionnel et le certificat de formateur certifié ECQA en apprentissage à distance inclusif. Au début du projet IDE@, le nom du rôle professionnel a été étendu pour devenir "Formateur en formation à distance accessible et inclusive", au lieu de "Formateur en apprentissage à distance inclusif".

Le cadre de certification IDE@ comprend une fiche de compétences (profil de compétences), des supports de formation certifiés, des questions de quiz et d'examen, des formateurs certifiés, des organismes de formation, des organismes d'examen certifiés, ainsi qu'un schéma de certification pour que les candidats puissent passer les examens oraux et écrits pour devenir formateurs certifiés ECQA en formation à distance accessible et inclusive.

Tous les objectifs du résultat IO5 ont pu être atteints, et toutes les tâches associées au résultat IO5 ont été réalisées :

- expliquer le processus complexe de certification ECQA au consortium du projet,
- adapter le processus aux besoins spécifiques et aux exigences du projet IDE@, lorsque cela était nécessaire,
- s'assurer que tous les partenaires IDE@ suivent les normes de qualité de certification ECQA,

- préparer les étapes pour établir un Comité de Fonction professionnelle ECQA (Comité de Fonction professionnelle), afin d'assurer la qualité et la durabilité de la fiche de compétences IDE@, des supports de formation et des questions d'examen utilisées pour la certification,
- fournir un cadre de certification pour la fiche de compétences, les supports de formation, les formateurs et les organismes de formation, ainsi qu'un schéma de certification pour que les candidats puissent passer les examens oraux et écrits pour devenir formateurs certifiés ECQA en formation à distance accessible et inclusive.

Indicateurs Clés de Performance (ICP)

Les ICP suivants ont été fixés par ECQA GmbH au début du projet IDE@. Ils ont été surveillés tout au long du projet et atteints.

Tous les partenaires ont reçu une formation du ECQA sur la certification en général et sur la certification ECQA d'IDE@ en particulier.	OUI
Tous les partenaires ont respecté les normes de ECQA.	OUI
Les étapes pour le Comité de Fonction professionnelle de IDE@ sont finalisées.	OUI
Le processus de certification a été adapté aux besoins et exigences spécifiques d'IDE@.	OUI
Un cadre de certification pour tous les aspects de la certification ECQA est développé.	OUI
Un schéma de certification pour les candidats à l'examen est disponible.	OUI

Méthodologie

ECQA a expliqué et suivi toutes les étapes et exigences de la certification, depuis le tout début du projet IDE@ jusqu'à sa fin, et tout au long de tous les résultats intellectuels.

Afin de s'assurer que tous les partenaires du projet comprennent la certification des professionnels et des organisations, ECQA a dispensé une formation intensive sur la certification en octobre 2022. La formation portait principalement sur les certificats ECQA dans le domaine de l'accessibilité et de l'inclusion.

L'ordre du jour de la formation était le suivant :

Ordre du jour 2022-10-07

- Qu'est-ce que la certification ?
- Comment et qu'est-ce que ECQA certifie ?
- Comment travailler avec ECQA

ECQA a expliqué l'intégralité du processus de certification ECQA aux partenaires du projet. À la fin de la formation ECQA, tous les partenaires IDE@ étaient en mesure de :

- Comprendre la certification en général et dans les contextes spécifiques d'IDE@ dans le domaine de la certification européenne et de la formation professionnelle ;
- Expliquer la différence entre la certification des personnes et des organisations ;
- Énumérer les principes selon lesquels la certification doit être régie ;
- Décrire la portée et les principaux processus de la certification ECQA ;
- Comprendre toutes les parties du cadre de certification ECQA pour IDE@.

ECQA a suivi et contribué au résultat intellectuel 1 (IO1), lorsqu'une meilleure pratique a été identifiée et analysée, puis a apporté des contributions aux discussions et aux solutions concernant les défis liés à l'accessibilité et à l'inclusion dans IO2, a guidé les partenaires du projet tout au long d'IO3, lorsqu'il a été nécessaire de décrire les compétences requises dans le référentiel de compétences IDE@ pour une formation à distance accessible et inclusive, et a supervisé la production des supports de formation dans IO4, en veillant également à la conformité aux normes et aux exigences de qualité ECQA.

Le processus de certification ECQA

ECQA définit et vérifie des critères de qualité pour toutes les parties et niveaux de certification, afin d'assurer le même niveau de qualité à l'échelle mondiale.

ECQA certifie, conformément aux règles, procédures et lignes directrices de qualité ECQA :

- les fonctions professionnelles (comme la nouvelle fonction professionnel de formateur certifié ECQA en formation à distance accessible et inclusive) ;
- les personnes (stagiaires, experts, professionnels) ;
- les fiches de compétences (référentiel de compétences) ;
- les supports de formation ;
- les formateurs ;
- les organismes de formation ;
- les questions d'auto-évaluation ;

- les questions d'examen ; et
- les organismes d'examen.

ECQA propose un schéma de certification unifié à l'échelle mondiale pour les professions et les fonctions professionnelles nouvelles et émergentes. Le même pool d'examens, les mêmes règles d'examen et le même système d'examen électronique sont utilisés pour les examens de certification dans tous les pays participants.

La procédure de certification offre une modularité de la certification. Cela assure également une modularité des formations dans le monde entier. Seules les organisations et les individus certifiés et habilités peuvent devenir des prestataires de services, des experts, des formateurs, etc., certifiés ECQA.

L'une des principales forces et de la pertinence européenne de la certification ECQA réside dans le fait qu'ECQA collabore avec des experts et des praticiens du domaine concerné et soutient la définition et le développement des compétences (Savoir, savoir-faire et savoir-être) requises pour les nouveaux profils et fonctions professionnelles émergentes.

Terminologie ECQA

L'un des premiers documents qu'ECQA a expliqués et partagés avec les partenaires du projet était la thèse de master sur la terminologie spécifique d'ECQA, rédigée par Blanca Nájera et publiée en 2012. ECQA a présenté et discuté les concepts et termes les plus importants et pertinents avec les partenaires IDE@ (voir **Annexe 2.1** - Terminologie de base d'ECQA).

Le cœur de tout certificat ECQA est la "fiche de compétences", également appelée "skill card" (voir Chapitre 7.1). Une fiche de compétences est la carte des connaissances des unités de compétences, des éléments d'apprentissage et des Objectifs d'apprentissage qui définissent et standardisent les qualifications d'une profession ou d'une fonction professionnelle spécifique. Les fiches de compétences sont structurées en unités (U), en éléments d'apprentissage (LE) et en Objectifs d'apprentissage (LO).

Étant donné que la "fiche de compétences" ECQA d'IDE@ (voir Chapitre 7.1 et Annexe 1) est au cœur de la certification du formateur en formation à distance accessible et inclusive, ainsi qu'au cœur des résultats du résultat intellectuel 5 IDE@, le tableau suivant illustre la terminologie spécifique d'ECQA en utilisant l'exemple de la structure de la "fiche de compétences".

Tableau 1. Structure ECQA d'une carte de compétences appliquée à l'IDE@

Carte de compétences ECQA	
Un DOMAINE (tel que l'accessibilité numérique) contient	
FONCTIONS PROFESSIONNELLES (job roles) (tels que formateur en formation à distance accessible et inclusive) qui contiennent	
LES UNITES DE COMPETENCES (IDE@.U1, U2, U3 et U4) qui contiennent	
ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE (LE) qui contiennent	
	LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE(LO) qui doivent être évalués par
	PREUVES (examens oraux et écrits)

Comment ECQA certifie IDE @

Les processus de certification nécessitent une bonne compréhension du concept de certification, ainsi que des étapes et des exigences de certification. La certification est un sujet complexe souvent mal compris ou déroutant.

C'est la raison pour laquelle ECQA a expliqué très tôt et à de nombreuses reprises le processus de certification ECQA aux partenaires du projet IDE@ : lors de la réunion de lancement, lors de présentations et lors des réunions en ligne et en face-à-face d'IDE@.

Une compréhension de base de la certification en général est nécessaire pour comprendre la différence dans l'utilisation du terme "certification" dans le langage courant (par exemple, un certificat de présence) et dans le langage spécialisé, par exemple : la certification est toujours délivrée par un organisme indépendant tiers (un organisme de certification), et non par un organisme de formation qui offre un cours avec un certificat de présence. Un certificat de présence est simplement une attestation

qu'une personne a suivi un cours, mais ce n'est pas une confirmation qu'une personne possède certaines compétences et aptitudes, comme c'est le cas dans un véritable certificat délivré par un organisme tiers indépendant.

ECQA a expliqué la certification et les processus de certification dès la réunion de lancement lors d'une formation intensive sur la certification, ainsi que lors de nombreuses réunions IDE@ (réunions techniques mensuelles en ligne et réunions TPM et MPE en personne).

Les sujets pertinents de certification présentés, enseignés et discutés étaient les suivants :

1. Qu'est-ce que la certification ?
2. Comment ECQA certifie-t-elle les rôles professionnels ?
 - 2.1 Certification en 5 étapes.
3. Comment obtenir une certification par ECQA ?
 - 3.1 en tant que professionnel
 - 3.2 en tant que formateur
 - 3.3 en tant qu'organisme de formation et d'examen
4. Qui/Qu'est-ce qu'ECQA ?
 - 4.1 Les modes de collaboration avec ECQA
 - 4.2 Les stratégies d'ECQA pour l'avenir

Dans ces présentations et discussions, le Dr Gabriele Sauberer, MBA, Présidente élue d'ECQA (NPO), a expliqué tous les détails concernant la certification et les certificats ECQA (GmbH) pertinents pour la certification IDE@, comme résumé dans ce rapport.

La certification ECQA est une certification indépendante. ECQA est indépendante car elle n'agit pas comme organisme de formation pour IDE@.

L'organisme de certification indépendant ECQA GmbH délivre une attestation (un certificat) qu'une personne a rempli des exigences spécifiées. Ces exigences sont spécifiées dans la fiche de compétences IDE@ (voir **Annexe 1**), dans les documents IDE@ et dans les directives d'ECQA.

La certification ECQA est régie par les principes suivants :

- Accès libre et égal pour tous les candidats,
- Les critères d'évaluation sont définis dans des normes spécifiées, dans les documents IDE@ et dans les directives d'ECQA,
- Le champ de certification est limité aux contenus de ces documents de référence, à savoir la fiche de compétences IDE@.

Les processus d'ECQA sont conformes à la norme internationale ISO 17024 pour la certification des personnes, suivant largement les exigences de cette norme.

Certains des processus et directives d'ECQA ont été mis à jour au cours des années 2021 et 2022. Ils sont disponibles en téléchargement sur le nouveau site Web d'ECQA (en juin 2023) à l'adresse suivante : <http://www.jobcertification.eu/index.php/downloads>.

ECQA a décrit et expliqué tous les détails concernant la certification ECQA, les processus, les normes et les directives dans les documents suivants :

- Processus ECQA chez ECQA et ECQA GmbH
- Accord du Comité de Fonction professionnelle
- Nouveau : Groupes de travail thématiques : Groupe de travail sur l'accessibilité.

Ces nouveaux documents sont annexés à ce rapport (voir **Annexes 3 et 5**). L'accord du Comité de Fonction Professionnelle (voir **Annexe 5**) et d'autres documents devant être signés par les partenaires du projet ont été mis à jour et rendus disponibles pendant et en particulier à la fin du projet.

Certification ECQA en 5 étapes

En général, le processus de création de certificats ECQA pour les fonctions professionnelles nouvelles et émergentes comprend les cinq étapes suivantes, qui ont été appliquées pendant le projet IDE@ et adaptées à l'exploitation durable des résultats d'IDE@ à la fin du projet :

Dans une première étape, un Comité de Fonction professionnelle est constitué et développe une fiche de compétences ou un portefeuille ou un référentiel de compétences pour une profession ou une fonction professionnelle spécifique. Un Comité de Fonction professionnelle est un groupe de travail international composé d'experts renommés et de leaders de leur industrie, qui ont signé l'accord standard du Comité de Fonction professionnelle d'ECQA (voir Chapitre 6 et **Annexe 5**) et qui maintiennent chaque année le référentiel de compétences et les questions d'examen.

Dans le projet IDE@, le Comité de Fonction professionnelle correspond déjà aux membres du projet qui a été constitué. Le référentiel de compétences pour le formateur en Formation à Distance Accessible et inclusive (niveau de base) a été développée conjointement par les partenaires d'IDE@ sous la direction du porteur de projet le GIP FCIP de l'académie de créteil avec le support d'ECQA, voir **Annexe 1**.

Dans une 2e étape, le Comité de Fonction professionnelle développe une question d'auto-évaluation et 3 à 4 questions d'examen pour chaque objectif d'apprentissage, en suivant les règles et les normes de qualité d'ECQA. Idéalement, cela est fait en parallèle avec l'étape 5, voir ci-dessous. Dans le projet IDE@, cela a été fait pour

tous les objectifs d'apprentissage (LO) du référentiel de compétences, pour préparer les examens écrits après la fin du projet.

Un exemple de questions à choix multiples pour l'examen écrit d'IDE@ est annexé à ce rapport en **Annexe 6**.

ECQA a surveillé l'ensemble du processus, a fourni un modèle de questions à choix multiples (QCM), ainsi qu'une fiche d'évaluation de la qualité. Cette liste de contrôle a été adaptée avec Koena pour la rendre entièrement accessible (voir **Annexe 4**). ECQA a examiné la mise en œuvre des directives d'ECQA pour la création de questions à choix multiples (voir **Annexe 6**), afin de garantir les niveaux académiques et professionnels.

Dans une 3e étape, les questions à choix multiples (QCM) pour l'auto-évaluation (quiz) sont fournies en ligne sur le portail d'examen ECQA, gratuitement, pour obtenir des commentaires des professionnels et promouvoir la nouvelle fonction professionnelle et le certificat.

Dans IDE@, cela n'était pas prévu. Cependant, les questions d'auto-évaluation sont incluses sous la forme de "Quiz" dans le parcours de formation, de plus, il est prévu de mettre en place l'auto-évaluation après la fin du projet, en collaboration avec les partenaires du projet, organismes de formation et d'examen certifiés ECQA, sur la nouvelle plateforme d'examen ECQA, soutenue par Bizexaminer, voir **Chapitre 8**.

Dans une 4e étape, un ensemble de questions d'examen est créé. Pour chaque compétence ou objectif d'apprentissage, 1 question est proposée. Chaque question se réfère clairement à chaque unité et chaque compétence identifiée dans le référentiel.

Conditions pour compléter les quiz

Ces questions sont passées en ligne, en une seule fois, dans un temps limité : 2 minutes par question. Taux de réussite : au moins 66 % de bonnes réponses par élément sont nécessaires pour valider une unité.

La plupart des Objectifs d'apprentissage ont 3 questions à choix multiples (QCM). Trois Objectifs d'apprentissage ont 4 QCM (IDE@.U2.E1.LO3, IDE@.U3.E1.LO3 et IDE@.U3.E3.LO1), et trois Objectifs d'apprentissage ont 5 QCM (IDE@.U1.E1.LO1, IDE@.U2.E1.LO1 et IDE@.U3.E3.LO3). Ce nombre totalise 115 QCM réparties sur les quatre unités de compétences.

Dans le futur, lorsque les résultats d'IDE@ seront pleinement exploités, l'examen écrit en ligne pourrait commencer par les questions d'examen à choix multiple développées dans le cadre du projet IDE@. ECQA suit l'approche de l'Open University : les examens sont toujours possibles même sans formation, mais des exigences pratiques doivent être définies par le Comité de Fonction professionnelle comme, par

exemple, la réalisation d'un projet par le candidat et sa présentation à un jury d'évaluateur certifié ECQA.

Dans IDE@, les exigences pratiques sont décrites dans les instructions et directives d'examen oral pour les évaluateurs (voir **Annexe 7** et **Annexe 8**). Dans IDE@, les examens oraux suivent l'examen écrit réussi (test en ligne QCM). Ils sont une condition préalable pour se qualifier en tant que formateur certifié ECQA en formation à distance accessible et inclusive, comme décrit dans le schéma de certification pour les candidats (voir **Annexe 9**).

Dans une 5e étape, qui devrait être effectuée en parallèle avec l'étape 2, un ensemble de supports de formation est développé par Comité de Fonction professionnelle, ou des supports de formation existants sont certifiés par ECQA.

Dans le projet IDE@, le processus idéal a pu être suivi : les partenaires qui ont développé les unités de formation ont également développé les questions d'auto-évaluation et d'examen. La liste de contrôle d'ECQA pour l'examen du contenu des supports de formation a pu être appliquée à IDE@ sans grands changements ou adaptations, car l'un des principaux critères d'accessibilité a toujours été suivi, à savoir l'exigence de langage clair et facile à comprendre : "Le texte est clair, simple et compréhensible".

La liste de contrôle pour l'examen du contenu des supports de formation d'ECQA avec tous les critères de qualité est annexée à ce rapport en **Annexe 4**.

Pendant les années 2021 et 2022, un nouveau processus de certification d'ECQA et d'ECQA GmbH a été conçu. Il sera appliqué à la certification et à l'exploitation d'IDE@ : La certification des personnes par ECQA se déroule désormais en 3 phases :

1. Une phase d'exploration (avec la définition des parties prenantes et des objectifs)
2. Une phase de développement (avec une fiche de compétences à la clé)
3. Un déploiement (avec un programme, des formations, des questions d'examen, des examens et des certificats)

Les phases 1 et 2 sont guidées par l'Organisation à But Non Lucratif ECQA, tandis que la phase 3 est effectuée par la société à responsabilité limitée ECQA GmbH, dont ECQA NPO détient 60 % des parts.

Les processus de certification d'ECQA sont annexés à ce rapport en **Annexe 3**.

Pour le projet IDE@, cela signifie que la fonction de Formateur Certifié ECQA en Formation à Distance Accessible et inclusive sera intégré au sein du grand Groupe de Travail sur l'Accessibilité, où des synergies avec d'autres Comité de Fonction professionnelle de professions de l'accessibilité peuvent être réalisées, telles que les Gestionnaires d'Accessibilité, les Validateurs et Facilitateurs en Langue Facile à Lire, les Sous-titres en Temps Réel Intralingual, etc. voir Chapitre 6.1 et Annexe 5.

Comité de Fonction Professionnelle (Job Role Committee)

ECQA a révisé et mis à jour ses processus de certification au cours de 2021 et 2022, suivant une nouvelle stratégie : Au lieu d'avoir de nombreuses fonctions professionnelles différentes axées uniquement sur les compétences particulières nécessaires à leur emploi, ECQA et ECQA GmbH favorisent la création d'un vaste portefeuille de compétences européennes avec des groupes de travail (Focus Groups) qui partagent des compétences plutôt que des compétences spécifiques (skills).

Un Comité de Fonction professionnelle (Job Role Committee) est composé de représentants de l'industrie, du monde universitaire et d'autres parties prenantes respectives. Par le passé, tout Comité de Fonction Professionnelle de ECQA devait comprendre des experts d'au moins trois pays différents, ce qui mettait en avant la dimension européenne des fonctions professionnelles et du Comité de Fonction Professionnelle. À présent, les Comités de Fonctions professionnelles sont organisés et encouragés à travailler ensemble au sein de plus grandes équipes qui représentent des groupes de travail (Focus Groups), tels que le groupe de travail "Accessibilité" dans le cas d'IDE@. C'est pourquoi les Comités de Fonctions professionnelles n'ont plus besoin d'être composés d'au moins trois pays différents.

Un Focus Group (FG) ECQA® est un groupe de travail international composé d'experts et de professionnels distingués qui s'engagent à garantir les normes de qualité de ECQA®. Ils collaborent au sein d'un ensemble de fonctions professionnelles, par exemple dans le groupe "Accessibilité", "Innovation" ou "Durabilité", afin de maintenir les fiches de compétences et les parties prenantes pertinentes de ces ensembles.

Les membres du groupe de travail sont des individus (souvent nommés par des organisations) qui sont des experts dans le domaine du groupe de travail, ayant un fort intérêt pour la normalisation européenne. Ils postulent pour devenir membres du groupe de travail en soumettant leur CV accompagné d'une description de leur motivation à rejoindre le groupe. La décision d'acceptation est prise par vote à la majorité simple.

Les Comités de Fonctions professionnelles de ECQA et les Focus Groups sont des facteurs clés pour la qualité d'un certificat ECQA. Si une fonction professionnelle appartient à une profession nouvelle ou émergente où il n'existe pas de formation ou une formation très hétérogène - ce qui est généralement le cas avec les fonctions professionnelles ECQA - le Comité de Fonction professionnelle doit également demander la certification de la fonction professionnelle.

Ce n'était pas le cas dans le projet IDE@, où le consortium du projet IDE@ a été financé par la Commission européenne pour établir la nouvelle fonction professionnelle. Cela constitue une preuve suffisante de la pertinence d'une fonction professionnelle ECQA et de la qualification du Comité de Fonction Professionnel.

Dans le cadre du projet IDE@, le premier Comité de Fonction professionnelle a été constitué de l'ensemble des partenaires du projet, qui ont développé la fiche de compétences ainsi que les questions d'auto-évaluation et d'examen.

ECQA a présenté et expliqué les accords de Comité de Fonction professionnelle et les groupes de travail aux partenaires du projet IDE@, en vue de la création du nouveau Comité de Fonction professionnelle « Formateur en formation à distance accessible et inclusive » au sein du groupe de travail "Accessibilité" après la fin du projet IDE@.

Accord de Comité de Fonction professionnelle pour IDE@

L'accord de Comité de Fonction professionnelle IDE@ devrait être signé par autant de partenaires IDE@ que possible, afin de garantir la qualité et la pérennité de la nouvelle fonction professionnelle et de la certification respective pour le Formateur en formation à distance accessible et inclusive.

Cependant, pour certains partenaires universitaires ou académique, tels que le GIP FCIP de l'académie de Créteil, UAB ou Teluq, le processus de demande de signature officielle des gourvenance est difficile et long. ECQA prendra contact régulièrement avec ces partenaires pour suivre les discussions concernant l'adhésion officielle du GIP FCIP de l'académie de Créteil, de UAB et Teluq au groupe de travail "Accessibilité" (voir chapitre 8).

L'accord de Comité de Fonction professionnelle IDE@ est annexé à ce rapport, voir Annexe 5. Son champ d'application concerne la collaboration entre l'Organisation à But Non Lucratif European Certification and Qualification Association (ECQA®) NPO et un membre du Comité de Fonction professionnelle au sein du groupe de travail "Accessibilité".

L'accord de Comité de Fonction professionnelle est une preuve qu'ECQA® a officiellement accordé au membre une position dans le Comité de Fonction professionnelle en tant que Formateur Certifié ECQA® en Apprentissage à Distance Accessible et Inclusif - niveau de base au sein du groupe de travail "Accessibilité".

Le rôle et les responsabilités d'un membre du Comité de Fonction professionnelle et du groupe de travail ECQA®, ainsi que le rôle et les responsabilités de ECQA® NPO au sein du groupe de travail, sont décrits dans **l'Annexe 5**.

Résumé de la Certification IDE@

Fiche de compétences IDE@

Dans le contexte professionnel, le référentiel de compétences (skill card) est une cartographie des unités de compétences, des éléments d'apprentissage et des objectifs d'apprentissage qui définissent et standardisent les qualifications de pointe requises pour une profession ou une fonction professionnelle spécifique.

Un point d'attention sur les cartes de compétences ECQA est mis sur les compétences pratiques, car un certificat ECQA, tout comme un permis de conduire, atteste de la capacité des personnes détenant ce certificat.

La méthodologie des cartes de compétences ECQA suit le succès de l'ECDL (European Computer Driving Licence). Tout comme l'ECDL est pour les compétences informatiques, les certificats ECQA sont pour les nouveaux rôles professionnels émergents.

Éléments d'apprentissage et Objectifs d'apprentissage

Les cartes de compétences sont structurées en :

- Unités (appelées modules dans les programmes académiques)
- Éléments d'apprentissage (appelés unités dans les programmes académiques)
- Objectifs d'apprentissage

La fiche de compétences IDE@ se compose de 4 Unités de Compétences (U) avec 3 Éléments d'Apprentissage (LE) par Unité. Un total de 12 Éléments d'Apprentissage comprend 30 Objectifs d'apprentissage(LO) :

Unité 1 traite de la COMPRÉHENSION DE L'ACCESSIBILITÉ (IDE@ U.1) et est décomposée en trois Éléments d'Apprentissage :

- E1 : Concepts de base : Accessibilité, Ableisme et design Universel
- E2 : Groupes cibles et leurs besoins : diversité et inclusion
- E3 : Contexte de l'accessibilité Web

Unité 2 aborde la COMPATIBILITÉ AVEC L'ACCESSIBILITÉ ET LES SERVICES D'ACCESSIBILITÉ (IDE@.U2) et comprend les trois Éléments suivants :

- E1 : Compatibilité avec l'accessibilité
- E2 : Services d'accessibilité obligatoires
- E3 : Services d'accessibilité supplémentaires

Unité 3 concerne la MISE EN OEUVRE DE L'ACCESSIBILITÉ WEB (IDE@.U3) et comprend trois Éléments d'Apprentissage pratiques :

- E1 : Lancer l'accessibilité numérique dans une organisation
- E2 : Outils pour créer des contenus numériques accessibles
- E3 : Outils pour vérifier l'accessibilité numérique

Unité 4 aborde la EVALUATION DE L'ACCESSIBILITÉ (IDE@.U4) et comprend les trois éléments suivants :

- E1 : Besoins et avantages de l'accessibilité
- E2 : Impliquer les parties prenantes pertinentes
- E3 : Déclaration d'accessibilité

L'examen oral est l'Unité PRATIQUE IDE@.U5, où les candidats doivent prouver leurs compétences pratiques en matière de modération de l'accessibilité numérique pour les adultes au niveau de base :

- E1 : Présentez votre propre projet
- Étude de cas sur l'accessibilité numérique + exercice de jeu de rôle
- Instructions et critères d'évaluation

Chaque Élément d'apprentissage (LE) comprend 3 Objectifs d'apprentissage(LO), sauf l'Élément 2 (Impliquer les parties prenantes pertinentes) de l'Unité 4 (Promotion de l'accessibilité). Cet Élément ne comprend que 2 LO (U4.E2.LO1 et U4.E2.LO2, voir **annexe 1**).

Pour chaque LO, il existe des questions d'examen et des preuves sous forme d'examen écrit et oral (voir annexes 6, 7 et 8). La fiche de compétences IDE@ est annexée à ce rapport dans l'Annexe 1.

En septembre 2022, le président de ECQA a proposé au Conseil exécutif de ECQA de remplacer le terme "carte de savoir-faire" (Skill cards) par un nouveau terme, à savoir "carte de compétence" (Competence Card - CompCard). Le nouveau terme englobe un concept plus vaste que l'ancien : il est devenu courant dans l'UE de parler de compétences plutôt que de savoir-faire ou compétences spécifiques (skills) (skills).

Les compétences sont définies comme l'ensemble des savoirs, savoir-faire et des savoir-être dont un professionnel a besoin pour une profession ou une fonction professionnelle.

Référentiel de Certification IDE@

Le référentiel de certification IDE@ contient toutes les informations sur la certification IDE@ et les examens fournis par ECQA GmbH.

Le référentiel de certification est issu de l'IO3. Il est basé sur le référentiel de compétences pour un formateur en formation à distance accessible et inclusive.

Seules les compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) des personnes physiques sont certifiées.

La certification est largement basée sur les principes de la Norme internationale ISO/IEC 17024:2012-07 "Évaluation de la conformité - Exigences générales pour les organismes de certification de personnes".

Le cœur des exigences en matière de connaissances et de compétences du dispositif de certification est la fiche de compétences IDE@ avec ses Unités de Compétences et ses Éléments d'Apprentissage (voir chapitre 7.1).

En délivrant un certificat conformément au cadre de certification, ECQA GmbH confirme que les personnes certifiées sont compétentes pour agir en tant que formateurs en formation à distance accessible et inclusive, à un niveau de base.

Cela signifie que le certificat est beaucoup plus un "permis de conduire" pratique pour la fonction professionnelle donné qu'une attestation des compétences théoriques qu'une personne possède dans le domaine de l'accessibilité et de l'inclusion.

Formateurs IDE@

Les formateurs IDE@ sont des professionnels compétents dans le domaine de l'accessibilité numérique, certifiés par ECQA GmbH.

Les partenaires du projet IDE@ sont les premiers formateurs ECQA certifiés pour la fonction professionnelle de "Formateur en formation à distance accessible et inclusive".

Ils recevront un certificat de développeur (Developer Certificate). Ce certificat indique que la personne certifiée a activement contribué au développement de la fiche de compétences, des supports de formation et des questions d'examen d'une fonction professionnelle donnée et qu'elle n'est donc pas autorisée à passer l'examen, contrairement à d'autres formateurs qui n'ont pas conçu les questions d'examen.

Les professionnels qui souhaitent devenir formateurs certifiés ECQA pour la fonction professionnelle de "Formateur en formation à distance accessible et inclusive" doivent suivre les règles et les étapes du processus de certification des formateurs ECQA (voir **annexe 10**).

Les formateurs doivent prouver leur expérience dans la fonction professionnelle de "Formateur en formation à distance accessible et inclusive". L'expérience de travail doit être documentée par des références d'entreprises ou d'organisations.

Il est également nécessaire d'avoir suivi un minimum de coaching par un formateur IDE@ certifié par ECQA, avec un retour d'information positif à la fin du coaching. Un

candidat formateur peut également agir en tant que co-formateur pour un formateur IDE@ déjà certifié.

Le formateur doit également prouver son expérience en tant que formateur ou son expérience précédente en conseil et développement dans le domaine de l'accessibilité numérique. Une liste d'enseignements, de cours, de conseils ou de projets de développement antérieurs doit être fournie dans le processus de certification. Le formateur doit fournir des preuves qu'il a dispensé des formations, ou qu'il a réalisé des projets de conseil ou de développement dans le domaine.

L'organisme certificateur ECQA GmbH doit approuver ou désapprouver tout candidat formateur. ECQA GmbH peut demander aux membres du groupe de travail d'évaluer les candidatures des formateurs selon des critères standardisés.

Le critère de réussite/échec est toute évaluation avec la mention "insuffisant" dans le tableau 2.

Tableau 2. Critères de réussite/échec des formateurs certifiés par ECQA

Expérience avérée de l'enseignement, du conseil ou du développement dans le domaine.	Mauvais	Pas-sable	Bon	Excellent
Les enseignements, la consultation ou le développement sont liés à la fiche de compétences.				
Expertise avérée dans le domaine par des publications ou des références				

ECQA dispose de règles et d'étapes de processus normalisées pour la certification des formateurs Ces règles sont annexées au présent rapport à l'annexe 10.

Matériel de formation IDE@

Matériel de formation accessible certifié par ECQA

Dans les produits intellectuels 2 et 3, ECQA s'est concentrée sur l'harmonisation de la conception du cours et la couverture complète de la fiche de compétences IDE@ dans le cours, et a surveillé la production des ressources éducatives libres (REL).

Tous les partenaires ont discuté et travaillé sur les niveaux de compétence et les normes de qualité pour le cours.

Les critères de contrôle de la qualité de la diapositive de titre sont les suivants :

Topic	Criteria Nb	description
1.1.Diapositive de titre	1.1.1	Y a-t-il sur la première diapositive la profession - logo - en bonne et originale qualité?
1.1.Diapositive de titre	1.1.2	Le titre de l'unité apparaît-il dans la diapositive de titre?
1.1.Diapositive de titre	1.1.3	Le titre de l'élément apparaît-il dans la diapositive de titre?
1.1.Diapositive de titre	1.1.4	Est-ce que "ECQA - URL www.ecqa.org " apparaît dans la diapositive de titre?
1.1.Diapositive de titre	1.1.5	Tous les éléments sont-ils lisibles - aucun texte qui se chevauche dans les en-têtes ou les pieds de page?

Les diapositives doivent être numérotées et, sur chaque diapositive, l'unité de compétence, l'élément d'apprentissage et le résultat d'apprentissage doivent être indiqués pour toujours donner l'orientation d'apprentissage.

Les bonnes icônes doivent être utilisées lorsqu'elles sont pertinentes, comme dans les exemples ci-dessous : Les Objectifs d'apprentissage sont toujours marqués d'une icône d'objectif, et le contenu de la présentation est toujours exprimé par la même icône d'une liste de contrôle.

Texte, images et graphiques accompagnés de texte doivent toujours être suffisamment grands pour être lisibles lors d'une présentation. Les polices, la taille du texte et des titres doivent respecter les critères d'accessibilité de l'IDE@, etc.

La liste de contrôle pour l'examen de la conception et du contenu des documents de formation certifiés accessibles par ECQA est jointe à ce rapport en **annexe 4**.

ECTS - ECVET

Chaque résultat d'apprentissage de la fiche de compétences IDE@ (voir annexe 1) est reflété dans les documents de formation IDE@ et dispose d'un nombre estimé de crédits :

- Crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) et
- Crédits ECVET (Système européen de crédits d'apprentissage pour l'éducation et la formation professionnelles).

ECQA et l'IDE@ suivent les systèmes et définitions de la Commission européenne et du CEDEFOP :

- <https://education.ec.europa.eu/education-levels/higher-education/inclusive-and-connected-higher-education/european-credit-transfer-and-accumulation-system>
- <https://www.cedefop.europa.eu/en/projects/european-credit-system-vocational-education-and-training-ecvet>

1 ECTS = 25 heures de travail pour les étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur.

1 ECTS = 1 ECVET.

Le cours de formation IDE@ représente 30 ECTS.

Comme pour de nombreux autres cours de formation certifiés par ECQA, 30 ECTS sont typiques pour le niveau de base et correspondent au niveau 5 du Cadre Européen des certifications (CEC) : <https://europa.eu/europass/en/europass-tools/european-qualifications-framework>.

La liaison entre les compétences du formateur en formation à distance accessible et inclusive avec les crédits ECTS et ECVET, ainsi qu'avec le passeport de compétences, assure la transférabilité des compétences grâce à un certificat européen et à la méthodologie de certification normalisée de ECQA.

Organisations de formation IDE@

Les partenaires du projet IDE@, et le porteur du projet le GIP FCIP de l'académie de Créteil, ont exprimé un vif intérêt à devenir les premières organisations de formation et d'examen certifiées par ECQA pour les formateurs en formation à distance accessible et inclusive.

C'est particulièrement encourageant car le GIP FCIP de l'académie de Créteil, Koena, UAB et la Télug sont des organisations particulièrement impliquées dans la formation et l'accessibilité numérique dans leurs pays et jouent un rôle moteur dans ce domaine depuis de nombreuses années.

Certifier les partenaires du projet Ide@ contribuera de manière significative à la qualité et à la durabilité du projet IDE@.

Organisme de formation certifié par ECQA

Seules les organisations de formation certifiées par ECQA sont autorisées à dispenser des cours de formation certifiés par ECQA.

Le prérequis de base pour devenir un organisme de formation certifié par ECQA est de disposer déjà d'un formateur certifié par ECQA pour la fonction professionnelle correspondant. Il peut s'agir d'un formateur interne ou d'un formateur externe travaillant pour l'organisme de formation.

Dans le schéma de certification IDE@ pour les candidats, des exigences spéciales en matière d'accessibilité sont prévues pour les organismes de formation et d'examen qui dispensent des formations et des examens IDE@ (voir annexe 9, Exigence 3.2). Tous les organismes de formation et d'examen certifiés par ECQA pour la fonction professionnelle de formateur certifié par ECQA en formation à distance accessible et inclusive doivent se conformer à ces exigences.

Tous les organismes de formation, y compris les universités et les établissements d'enseignement supérieur, souhaitant devenir un organisme de formation certifié par ECQA pour une ou plusieurs fonctions professionnelles certifiées par ECQA, doivent présenter une demande officielle et signer un contrat avec ECQA :

Le formulaire de demande contient une déclaration de conformité aux compétences certifiées par ECQA et aux systèmes de test (actuellement le nouveau système Bizexaminer). Cette déclaration est obligatoire et comprend la déclaration suivante :

Par la présente, je déclare que notre organisation :

- Utilisera et promouvra les systèmes de test proposés par ECQA,
- Se conformera aux normes et règles de qualité de ECQA,
- Fournira des preuves de conformité dans cette demande et lors des futures vérifications par ECQA GmbH.

Les organismes de formation doivent fournir à ECQA GmbH leurs données générales, la déclaration de conformité signée, ainsi que le package de données suivant :

- Le certificat du formateur certifié par ECQA que l'organisme utilisera ou affectera ;
- Des preuves de conformité aux normes et règles de qualité de ECQA :
 - Règles et étapes du processus pour la certification des organismes de formation ECQA (voir annexe XI)
 - Règles et étapes du processus pour la certification des formateurs ECQA (voir annexe 10).

Recertification

Le certificat de ECQA pour les organismes de formation est valable pendant 3 ans, à condition que l'organisme remplisse les conditions requises pour maintenir le certificat.

Pour maintenir le certificat, ECQA GmbH effectue des audits de surveillance. Ces audits sont réalisés chaque année, à distance via un logiciel de téléconférence ou, si nécessaire, sur place auprès de l'organisme de formation.

Sur la base des conclusions des audits et des auditeurs de ECQA, ECQA GmbH décidera de la délivrance ou du maintien du certificat.

Les auditeurs de ECQA sont des auditeurs formés de manière formelle qui ont une connaissance approfondie des normes de qualité de ECQA ainsi que des règles et étapes du processus de certification des formateurs et des organismes de formation de ECQA.

Organisations d'examen IDE@

Seules les organisations de formation certifiées par ECQA sont autorisées à conduire les examens ECQA.

Une organisation d'examen IDE@ administre les examens pour la fonction professionnelle de formateur certifié par ECQA en formation à distance accessible et inclusive, en utilisant le matériel d'examen et le portail d'examen fournis par ECQA GmbH. Actuellement, à partir d'août 2022, le nouveau système d'examen est Bizexaminer.

Dans le schéma de certification IDE@ pour les candidats, des exigences spéciales en matière d'accessibilité sont prévues pour les organismes de formation et d'examen qui dispensent des formations et des examens IDE@ (voir annexe 9, Exigence 3.2). Tous les organismes de formation et d'examen certifiés par ECQA pour la fonction professionnelle de formateur certifié par ECQA en formation à distance accessible et inclusive doivent se conformer à ces exigences.

L'organisation d'examen effectue strictement et exclusivement des activités de certification conformément aux règles de ECQA.

L'organisation d'examen a le droit d'effectuer d'autres activités de certification en dehors des schémas de certification de ECQA de manière indépendante et sans aucune obligation envers ECQA.

Toutes les étapes et exigences des normes de ECQA pour la certification des organismes d'examen doivent être suivies et satisfaites. Elles sont décrites dans l'accord entre ECQA GmbH et les candidats à l'organisation d'examen. Cet accord est annexé à ce rapport en tant qu'**annexe 10**.

L'une des exigences les plus importantes est l'évitement de tout conflit d'intérêts, conformément à la norme ISO 17024 :

L'examineur ne doit pas être le formateur d'une formation IDE@ pour les candidats à l'examen. Les employés de l'organisation d'examen ne sont pas autorisés à dispenser des formations IDE@ et à être examinateurs en même temps, afin d'éviter les conflits d'intérêts.

Cependant, si l'organisateur d'examen dispose également d'un département de formation ou d'un personnel suffisant, il est possible d'agir à la fois en tant qu'organisme de formation certifié par ECQA et en tant qu'organisateur d'examen, à condition que des membres du personnel différent soient utilisés :

L'organisateur d'examen doit prouver que les examinateurs n'ont pas été les formateurs des candidats à l'examen.

Durabilité

Durabilité grâce à l'accessibilité FG (Focus Group)

L'accessibilité et l'inclusion sont devenus des sujets majeurs dans nos sociétés, en particulier en Amérique du Nord et dans l'Union européenne.

L'accessibilité numérique et l'inclusion visent à permettre à tous les citoyens et à toutes les personnes vivant dans les États membres de l'UE d'accéder à l'information sur Internet et de suivre des cours en ligne. Nous disposons maintenant d'une norme européenne sur l'accessibilité numérique, la norme EN 301 549, basée sur les normes mondiales des Web Content Accessibility Guidelines (WCAG).

ECQA a été et est impliqué dans une série de projets d'accessibilité, où de nouvelles fonctions professionnelles et certificats européens ont été développés, par exemple :

- ACT: Accessible Culture & Training (<https://pagines.uab.cat/act/>)
 - Responsable de l'accessibilité certifié par ECQA
 - Coordinateur de l'accessibilité certifié par ECQA (basé sur le lieu)

- IMPACT: Inclusive Method based on the Perception of Accessibility and Compliance Testing (<https://impact-access.eu/>)
 - Médiateur de l'accessibilité numérique certifié par ECQA
- LTA: LiveTextAccess (<https://ltaproject.eu/>)
 - Sous-titreur en temps réel intralingual certifié par ECQA (Respeaker et Velotypist)
- @Go4DiGREEN@ <https://go4-green-business.eu/>
 - Entrepreneur européen certifié en écologie par ECQA
 - Formateur en entrepreneuriat pour les réfugiés en économie verte certifié par ECQA

Tous ces fonctions professionnelles, profils et certificats constituent un groupe d'accessibilité à ECQA, avec le groupe de travail (FG) Focus Group Accessibilité, voir chapitre 6.1 et annexe 5.

Étant donné que le profil et le certificat IDE@ du formateur en formation à distance accessible et inclusive sont intégrés dans le groupe de travail Accessibilité, ils seront discutés et mis à jour régulièrement par des experts en accessibilité qui sont membres du FG Accessibilité.

ECQA a expliqué le Comité de Fonction professionnelle et les accords du groupe de travail Accessibilité aux partenaires IDE@ et a préparé la création du nouveau Comité de Fonction professionnelle Formateur en Formation à Distance Accessible et Inclusive au sein du groupe de travail Accessibilité après la fin du projet IDE@.

ECQA encouragera les partenaires IDE@ et les partenaires d'autres projets d'accessibilité, auxquels ECQA a été ou est actuellement impliqué, à signer l'accord du Comité de Fonction professionnelle et du groupe de travail Accessibilité.

Un Comité de Fonction professionnelle actif au sein du groupe de travail Accessibilité assurera la qualité et la durabilité de la nouvelle fonction professionnelle et de la certification respective pour les formateurs en formation à distance accessible et inclusive. Pourquoi ? Parce que les membres du Comité de Fonction professionnelle et du FG mettent régulièrement à jour les compétences pertinentes et examinent les objectifs et l'étude de cas pour la Skills Card ou la CompCard. Les membres du Comité de Fonction professionnelle élargissent également en permanence le réseau du FG en invitant de nouveaux membres du FG, voir annexe 5.

Toutes ces activités et tâches garantissent la durabilité de la certification.

Durabilité grâce aux matériaux de formation accessibles certifiés par ECQA

Au chapitre 4.1, nous avons décrit comment nous avons rendu les matériaux de formation accessibles certifiés par ECQA entièrement accessibles. Ces modèles et listes de contrôle seront utilisés à l'avenir pour toutes les autres fonctions professionnelles et profils pour lesquels ECQA GmbH est certifié.

Cependant, des questions d'auto-évaluation sont incluses sous forme de "Quiz" dans le cours de formation IO4. De plus, il est également prévu de mettre en œuvre l'auto-évaluation après la fin du projet, en collaboration avec les organismes de formation et d'examen certifiés par ECQA, sur la nouvelle plateforme d'examen ECQA appelée Bizexaminer.

Durabilité grâce aux organisations certifiées

Les partenaires IDE@, tels que le GIP FCIP de l'académie de Créteil, Teluq et Koena, ont exprimé leur intérêt à devenir des organisations de formation et d'examen certifiées par ECQA pour les formateurs certifiés par ECQA en formation à distance accessible et inclusive.

Ceci est particulièrement prometteur et important, car Créteil et Teluq sont des organisations leaders dans l'apprentissage en ligne, et Koena est l'une des forces motrices de l'accessibilité numérique et de l'inclusion en France, inspirant et conseillant le gouvernement français et la normalisation depuis de nombreuses années.

Certifier Le GIP FCIP de l'académie de Créteil, Koena et Teluq contribuera de manière significative à la qualité et à la durabilité du projet IDE@.

Il est prévu que Koena soutienne également ECQA GmbH dans son processus de conformité avec toutes les normes et exigences en matière d'accessibilité au cours des prochaines années. Cela s'applique en particulier au logiciel d'examen et à la plateforme Bizexaminer qui ne sont pas encore entièrement accessibles.

Pour les partenaires académiques IDE@, tels que UAB, Teluq et le GIP FCIP de l'académie de Créteil, le processus de devenir une organisation de formation ou d'examen certifiée par ECQA pour rendre les résultats IDE@ durables est difficile et prend du temps. Ils doivent demander la signature officielle de leur gouvernance et du doyen de l'université, ce qui pourrait entraîner des retards ou des obstacles pour ces universités à rejoindre les Comité de Fonction professionnelle et les groupes de travail de ECQA.

ECQA contactera régulièrement ces partenaires universitaires pour suivre les discussions concernant l'adhésion officielle des partenaires académique au groupe de travail Accessibilité.

Annexes

Annex 1 – IDE@ Skill Card	28
Annex 2.1 – ECQA Core Terminology	33
Annex 2.2 – IDE@ Glossary: Terms and definitions	Erreur ! Signet non défini.
Annex 3 – Certification Processes at ECQA and ECQA GmbH	Erreur ! Signet non défini.
Annex 4 – Checklists for ECQA Certified Training Materials.....	Erreur ! Signet non défini.
Annex 5 – Job Role Committee (Comité de Fonction professionnelle) Agreement	Erreur ! Signet non défini.
Annex 6 – Multiple Choice Questions for the IDE@ written exam ...	Erreur ! Signet non défini.
Annex 7 – Oral exams.....	Erreur ! Signet non défini.
Annex 8 – Certification of Trainers.....	Erreur ! Signet non défini.
Annex 9 – Certification of Training Organisations	Erreur ! Signet non défini.
Annex 10 – Certification of Exam Organisations.....	Erreur ! Signet non défini.



Annexe 1 – IDE@ Carte des compétences

La carte de compétences IDE@ décrit les compétences (savoir savoir-faire et savoir-être) nécessaires pour le formateur en formation à distance accessible et inclusive – niveau de base. La carte des compétences comprend quatre unités de compétences (U) avec deux éléments d'apprentissage (E) par unité. Chaque élément a au moins deux compétences métier. Les 30 compétences métier d'IDE@ sont abordés dans 6 modules de formation.

U Numéro	UNITE (U)	E Numéro	Elément (E)	LO Number	Activités à maîtriser / Savoir-faire / Objectifs d'apprentissage	Modules de formation
U1	U1: Comprendre les notions d'accessibilité et de diversité pour la formation à distance	U1.E1	Identifier les critères d'accessibilité pour la formation à distance	LO1	Identifier les exigences et les normes internationales en matière d'accessibilité et les règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre	Module 1
U1				LO2	Identifier les dispositifs d'accessibilité et les services d'assistance pour les apprenants	Module 2
U1		U1.E2	Identifier les facteurs de variabilité chez les apprenants et leurs conséquences sur la formation à distance	LO3	Identifier les principes de la conception universelle de l'apprentissage et leurs lignes directrices	Module 1
U1				LO4	Décrire les facteurs de variabilité entre les apprenants en se référant aux principes de la CUA	Module 1
U1				LO5	Identifier les leviers (pré-requis, niveau, rythme, matériel, durée, tutorat, types d'activités, etc.) sur lesquels agir pour surmonter les difficultés	Module 2
U2	U2 : Planifier et évaluer l'accessibilité de la formation à distance	U2.E1	Concevoir une formation à distance adaptée et accessible	LO6	Utiliser les leviers appropriés (prérequis, niveau, rythme, contenu, durée, tutorat, activités, etc.) pour adapter la formation aux apprenants	Module 3
U2				LO7	Anticiper les points critiques de compréhension (fondamentaux, difficultés) dans le scénario	Module 3
U2				LO8	Planifier des évaluations formatives et sommatives basées sur les objectifs de la formation.	Module 3

U Numéro	UNITE (U)	E Numéro	Élément (E)	LO Number	Activités à maîtriser / Savoir-faire / Objectifs d'apprentissage	Modules de formation
U2	U2 : Planifier et évaluer l'accessibilité de la formation à distance	U2.E1	Concevoir une formation à distance adaptée et accessible	LO9	Identifier les activités d'apprentissage à distance synchrones et / ou asynchrones les mieux adaptées aux objectifs de la formation	Module 3
U2				LO10	A partir du cahier des charges pour identifier les modalités du tutorat synchrone et / ou asynchrone	Module 3
U2				LO11	Utiliser le cahier des charges pour planifier le scénario pédagogique / andragogique	Module 3
U2				LO12	Identifier un outil de suivi de la progression de l'apprenant ou en créer un, adapté au scénario pédagogique / andragogique	Module 3
U2	U2 : Planifier et évaluer l'accessibilité de la formation à distance	U2.E2	Evaluer l'accessibilité de la formation à distance	LO13	Définir des critères pour évaluer l'accessibilité de la formation : scénario pédagogique / andragogique, contenu et animation	Module 3
U2				LO14	Utiliser les critères d'accessibilité pour évaluer le scénario pédagogique / andragogique	Module 3
U3	U3: Concevoir et créer des contenus de formation en ligne accessibles	U3.E1	Créer des contenus de formation en ligne accessibles	LO15	Créer des activités pédagogiques en ligne synchrones et / ou asynchrones accessibles	Module 4
U3				LO16	Créer des activités pédagogiques collaboratives en ligne accessibles	Module 4
U3				LO17	Créer des évaluations en ligne synchrones et / ou asynchrones liées à l'outil de progression	Module 4

U Numéro	UNITE (U)	E Numéro	Elément (E)	LO Number	Activités à maîtriser / Savoir-faire / Objectifs d'apprentissage	Modules de formation
U3	U3: Concevoir et créer des contenus de formation en ligne accessibles	U3.E2	Concevoir un parcours de formation à distance accessible	LO18	Organiser le contenu, les activités pédagogiques et les évaluations dans la plateforme LMS en fonction du scénario pédagogique	Module 5
U3				LO19	S'assurer que les objectifs et la durée sont explicitement mentionnés dans les activités et les évaluations	Module 4
U3				LO20	S'assurer que les consignes pédagogiques (Que faire ?) et techniques (Comment faire ?) sont présentes dans le contenu, les activités pédagogiques et les évaluations	Module 4
U3				LO21	Identifier les adaptations disponibles dans la plateforme LMS et l'outil de classe virtuelle utilisés.	Module 4
U3				LO22	Évaluer la pertinence des contenus sur la base des critères d'accessibilité et les améliorer en fonction des retours des apprenants	Module 6
U4	U4: Accompagner la diversité des publics en formation à distance	U4.E1	Organiser la présence à distance	LO23	Organiser et soutenir la dynamique de groupe à distance (objectifs, appartenance au groupe, règles, interactions, outils et services d'assistance).	Module 5
U4				LO24	Expliquer les objectifs, les activités et les savoirs requis de manière à ce qu'ils aient un sens pour les apprenants	Module 5
U4				LO25	Organiser le travail collaboratif à distance	Module 5
U4				LO26	Utiliser le retour d'information des formateurs et des apprenants pour sécuriser les apprenants	Module 5

U Numéro	UNITE (U)	E Numéro	Elément (E)	LO Number	Activités à maîtriser / Savoir-faire / Objectifs d'apprentissage	Modules de formation
U4	U4: Accompagner la diversité des publics en formation à distance	U4.E2	Interagir avec les apprenants	LO27	Mettre en œuvre des temps d'enseignement et d'apprentissage synchrones et/ou asynchrones avec des outils adaptés	Module 5
U4				LO28	Suivre la progression et les évaluations des apprenants à l'aide des outils disponibles	Module 5
U4				LO29	Soutenir les apprenants en adoptant un comportement positif à l'égard des facteurs de variabilité, en particulier les facteurs du "Pourquoi apprendre"	Module 5
U4				LO30	Évaluer la progression des apprenants, l'engagement des apprenants et la pertinence des interactions avec les apprenants	Modules 5

Annexe 2.1 – Terminologie de base ECQA

ORGANISATION DES EXAMENS : institution ou entité autorisée à organiser des examens pour certaines professions ou fonctions, et à délivrer des certificats aux participants au nom de ECQA (ECQA, Nájera 2012).

FG : Focus Groupe.

FOCUS GROUPE (FG) : Membres associés de l'Association à but non lucratif ECQA qui s'engagent à maintenir la carte de compétences et les questions d'examen pour des professions ou des rôles spécifiques dans des versions annuelles. Un FG ECQA se compose d'un certain nombre d'experts d'une profession donnée, qui initient, développent et révisent fréquemment les rôles professionnels au sein du programme de formation et de certification de ECQA.

FONCTION PROFESSIONNELLE : Activité professionnelle ou profession, avec un ensemble de compétences spécifiques (skills) requises pour une performance de pointe (ECQA, Nájera 2012).

COMITÉ DE FONCTION PROFESSIONNELLES : Voir Groupe de Focus.

COMITÉ DE FONCTION PROFESSIONNELLES : Voir Comité de Compétence Professionnel.

ÉLÉMENT D'APPRENTISSAGE : chaque partie d'une unité de compétence pour une carte de compétences qui fournit la structure et le contenu pour définir et évaluer les connaissances pour un rôle professionnel (ECQA, Nájera 2012).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : "déclarations de ce que l'apprenant sait, comprend et peut faire à la fin d'un processus d'apprentissage, qui sont définies en termes de connaissances, de compétences et de compétences" (source : EQF 2008). ECQA les appelait Critères de Performance jusqu'en 2015.

MODULE : voir Unité de Compétence.

CRITÈRES DE PERFORMANCE : voir Résultats d'Apprentissage.

COMPÉTENCE : "la capacité d'appliquer des connaissances et d'utiliser un savoir-faire pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes" (source : Cadre européen des certifications - EQF 2008).

CARTE DE COMPÉTENCES : Dans le contexte professionnel, carte des compétences, des éléments d'apprentissage et des Objectifs d'apprentissage qui définissent et normalisent les qualifications requises de manière state-of-the-art pour une profession spécifique. Les cartes de compétences sont structurées en unités (appelées

modules dans les cursus académiques) d'éléments d'apprentissage (appelés unités dans les cursus académiques) et de résultats d'apprentissage.

DESCRIPTION DE COMPÉTENCE : ECQA a la norme suivante pour la description des compétences :

- Un DOMAINE contient -
- FONCTIONS PROFESSIONNELLES, qui contiennent
- UNITÉS, qui contiennent
- ÉLÉMENTS, qui contiennent
- CRITÈRES DE PERFORMANCE -> OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
- qui doivent être validés par des PREUVES.

UNITÉ DE COMPÉTENCE : plus grande composante d'un cursus, également appelée Module (dans les universités) et Unité dans la formation professionnelle (Commission européenne, 2011). Dans IDE@, une Unité (U) structure les compétences d'un formateur en apprentissage à distance accessible et inclusif en quatre composantes principales (Unités 1, 2, 3 et 4).

ORGANISATION DE FORMATION : entité qui propose des cours et des formations pour une ou plusieurs professions certifiées ECQA, et qui a été officiellement certifiée par ECQA, après une évaluation et une certification réussies, ayant prouvé qu'elle travaille conformément aux exigences et critères de qualité d'ECQA pour les organisations de formation.

Annexe 2.2 - Glossaire IDE@ : Termes et définitions

Ce glossaire présente les définitions des termes utilisés dans les cinq productions intellectuelles du projet Ide@. La règle générale pour l'utilisation des termes est que tous les partenaires sont d'accord sur la même définition. Sur la base de ce principe d'accord entre quatre partenaires européens et un partenaire canadien, nous avons sélectionné les définitions dans l'ordre suivant :

- D'abord, nous avons utilisé les définitions internationales disponibles dans le monde entier, telles que celles de l'UNESCO, des Nations unies, etc.
- Lorsque les définitions internationales mondiales n'étaient pas disponibles, nous avons choisi les définitions données par l'Union européenne ou par des projets approuvés par l'Union européenne.
- Enfin, lorsque aucune définition n'était disponible pour un terme, les partenaires du projet ont convenu d'une définition commune.

Accessibilité de l'enseignement (Termes utilisés dans IO1 et IO2) : Signifie que les supports de cours, l'engagement des apprenants et l'évaluation sont conçus et développés de manière à ce que tous les apprenants, quelle que soit leur capacité, puissent accéder pleinement et participer aux cours en ligne. Plus spécifiquement, cela

signifie que les apprenants peuvent percevoir, comprendre, naviguer, interagir avec et contribuer au contenu en ligne et au développement des cours.

Enseignement asynchrone (Termes utilisés dans IO1 et IO2) : Il s'agit d'une formation en ligne à distance qui ne nécessite pas d'interaction en temps réel ; au lieu de cela, le contenu est disponible en ligne pour que les apprenants y accèdent selon leur emploi du temps, et les devoirs sont complétés selon les délais fixés.

Compétences (Termes utilisés dans IO3) : ("malgré des initiatives telles que le Cadre européen des certifications, il n'y a toujours pas de consensus pour adopter un modèle de compétences commun, et les discussions politiques continuent de révéler une confusion", selon Winterton, J. (2009). La compétence en Europe : plus haut facteur commun ou plus bas dénominateur commun ? *Journal of European Industrial Training*, 33(8/9), 681-700). Dans ce projet, nous avons décidé de nous baser sur une définition tripartite de "compétence" combinant les connaissances, les compétences et les attitudes (KSA) ou en français : savoir, savoir-faire et savoir-être... Le terme "compétences" est utilisé dans les pays germanophones et européens.

Points critiques (Termes utilisés dans IO3) : Dans le référentiel, nous mentionnons les points critiques pour les traiter de manière spécifique dans le scénario pédagogique. Ces éléments sont identifiés par le formateur et constituent les difficultés ou notions que les apprenants doivent maîtriser.

Handicap (termes utilisés dans IO1 & IO2) « Les personnes handicapées incluent celles qui ont des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles à long terme qui, en interaction avec divers obstacles, peuvent entraver leur participation pleine et effective à la société sur un pied d'égalité avec les autres. » Article 1 de la CRDP (Convention relative aux droits des personnes handicapées) des Nations Unies. Le handicap devrait être considéré comme le résultat de l'interaction entre une personne et son environnement. Le handicap n'est pas quelque chose qui réside dans l'individu en raison d'une déficience. Cette convention reconnaît que le handicap est un concept évolutif et que la législation peut s'adapter pour refléter les changements positifs au sein de la société. Il est également important de noter qu'une personne handicapée peut être considérée comme une personne en situation de handicap dans une société ou un contexte donné, mais pas dans un autre, en fonction du rôle que la personne est censée jouer dans sa communauté. La perception et la réalité du handicap dépendent également des technologies, de l'aide et des services disponibles, ainsi que des considérations culturelles. Source : UN Enable - Foire aux questions (FAQ)

Diversité (termes utilisés dans IO1 & IO2) Différences dans les valeurs, les attitudes, les perspectives culturelles, les croyances, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les compétences, les connaissances et les expériences de vie de chaque individu au sein d'un groupe de personnes. Source : Commission européenne (1998). 100 mots pour l'égalité : glossaire des termes sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Facteurs de variabilité (termes utilisés dans IO3) L'Université Laval au Québec a identifié des facteurs de variabilité des étudiants qui peuvent représenter un défi pour atteindre les objectifs pédagogiques du cours dans son format actuel. Par exemple, ces facteurs peuvent être des problèmes de vision, des problèmes d'audition, des difficultés à traiter les informations verbales, des problèmes de mémoire, des problèmes d'expression verbale, des difficultés d'organisation, des troubles anxieux, une faible estime de soi, une tendance à se décourager, etc. Ces facteurs peuvent avoir un impact sur les 3 aspects de l'apprentissage identifiés par l'UDL : le quoi de l'apprentissage, le comment de l'apprentissage, le pourquoi de l'apprentissage. Identifier ces facteurs permet d'adapter le programme de formation dès le début et de le rendre plus inclusif. Les leviers mentionnés dans le cadre de référence sont des facteurs sur lesquels on peut agir lors de la conception d'un parcours de formation. Ce sont des leviers pour surmonter les difficultés potentielles des apprenants : prérequis, niveau, rythme, matériaux, durée, encadrement, types d'activités, etc. Par exemple, pour accueillir des apprenants ayant des niveaux différents, on peut augmenter la durée des cours, planifier des activités à niveaux progressifs, revoir les objectifs, etc. Source : Projet Ide@ partners

Éducation inclusive (termes utilisés dans IO1 & IO2) L'éducation inclusive fait référence à un large éventail de stratégies, d'activités et de processus visant à concrétiser le droit universel à une éducation de qualité, pertinente et appropriée.

- Elle reconnaît que l'apprentissage commence dès la naissance et se poursuit tout au long de la vie, incluant l'apprentissage au sein du foyer, de la communauté, ainsi que dans des contextes formels, informels et non formels.
- C'est un processus dynamique qui évolue constamment en fonction de la culture et du contexte.
- Elle vise à habiliter les communautés, les systèmes et les structures à lutter contre la discrimination, à célébrer la diversité, à promouvoir la participation et à surmonter les obstacles à l'apprentissage et à la participation pour toutes les personnes.
- Toutes les différences liées à l'âge, au genre, à l'origine ethnique, à la langue, à l'état de santé, à la situation économique, à la religion, au handicap, au mode de vie et à d'autres formes de différence sont reconnues et respectées.
- Elle fait partie d'une stratégie plus vaste visant à promouvoir le développement inclusif, avec pour objectif de créer un monde où règnent la paix, la tolérance, l'utilisation durable des ressources et la justice sociale, où les besoins et les droits fondamentaux de tous sont satisfaits.
- Il s'agit de changer le système pour s'adapter à l'apprenant, et non de changer l'apprenant pour qu'il corresponde au système. Le « problème » de l'exclusion est fermement localisé dans le système, et non dans la personne ou ses caractéristiques. Cf. *Éducation inclusive. Where there are few resources* by Sue Stubbs, The Atlas Alliance. Version mise à jour et révisée en septembre 2008.

Enseignement inclusif (termes utilisés dans IO1 & IO2) Signifie que tous les étudiants/élèves ont droit à une expérience d'apprentissage qui respecte la diversité des niveaux, favorise la participation, élimine les obstacles et anticipe et prend en compte une variété de besoins et de préférences d'apprentissage. Et surtout, cela prévient l'abandon scolaire.

Enseignement en ligne (termes utilisés dans IO1 & IO2) Est réalisé à distance à travers un système de gestion de l'apprentissage (LMS) qui relie les enseignants et les étudiants dans un espace virtuel. L'enseignement en ligne peut également utiliser un modèle d'enseignement mixte, qui comprend des activités synchrones et asynchrones mélangées.

Soft skills (termes utilisés dans IO3) Définition de l'UNESCO : « Termes utilisés pour indiquer un ensemble de qualités personnelles intangibles, de traits, d'attributs, d'habitudes et d'attitudes qui peuvent être utilisés dans de nombreux types d'emplois. Comme ils sont largement applicables, ils sont également considérés comme des compétences transférables, même si l'idée de transférabilité est souvent remise en question car les individus apprennent à accomplir des tâches dans des contextes particuliers et peuvent ne pas être en mesure de les appliquer à d'autres. Exemples de compétences douces : empathie, leadership, sens des responsabilités, intégrité, estime de soi, autogestion, motivation, flexibilité, sociabilité, gestion du temps et prise de décision. Le terme est également utilisé par opposition aux compétences « dures » qui sont considérées comme plus techniques, spécifiques à une profession et pouvant être (généralement) enseignées plus facilement que les compétences douces. » Le projet SOSTRA propose une liste de 15 compétences douces et leurs définitions parmi les enseignants européens. Source : Projet SOSTRA Nous avons utilisé cette liste et les définitions associées pour compléter le répertoire avec les 13 compétences douces suivantes :

1. **Respect envers les autres** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité de traiter les apprenants de manière égale en tenant compte de leurs forces, faiblesses, intérêts, valeurs et ambitions. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de :
 - Respecter les personnes, éviter les insultes, les critiques ou les critiques à l'égard des personnes ou de leurs idées.
 - Écouter les autres et valoriser leur message et leurs opinions.
 - Manifester de l'intérêt et de l'appréciation pour les perspectives, les connaissances, les compétences et les capacités des autres.
 - Exprimer sa reconnaissance et sa gratitude pour les efforts et les contributions des autres.
 - Réagir de manière constructive aux idées des autres lors des conflits et accepter les autres tels qu'ils sont.
 - Aborder les désaccords avec les autres de manière diplomatique, en évitant le conflit.
2. **Ouverture à la diversité** Un bon niveau de cette compétence signifie l'acceptation des similitudes et des différences entre les individus ou un groupe auquel on appartient. Il s'agit de répondre aux besoins différenciés des individus, quelles que soient leurs circonstances personnelles, sociales, culturelles, ethniques, religieuses, etc. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de :
 - Accepter les similitudes et les différences entre les individus.
 - Être prêt à initier et à développer des relations avec des personnes d'âges, de

- sexes, d'origines culturelles, de parcours éducatifs différents, etc. • Comprendre comment les gens peuvent différer dans leur façon de penser, leurs croyances et leurs valeurs. • Identifier les valeurs importantes pour les membres d'un milieu diversifié. • Démontrer une ouverture à de nouvelles perspectives et à la diversité des autres. • Interagir de manière respectueuse et appropriée avec des personnes de milieux diversifiés. • Reconnaître et réfléchir de manière critique sur ses propres préjugés (conscients et inconscients) par rapport à l'âge, au genre, au handicap, à l'origine culturelle, etc.
3. **Empathie** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité de se mettre à la place des autres dans certaines situations. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Faciliter les contacts et les discussions mutuelles en tenant compte des émotions et des sentiments de l'autre et en évitant une attitude agressive ou grossière. • Savoir comment obtenir des informations non exprimées pertinentes, des sentiments et des besoins d'autres personnes. • Créer un climat de conversation agréable par l'attention, l'ouverture et le respect. • Faire preuve de compréhension de l'opinion et des sentiments d'autres personnes et accepter les autres tels qu'ils sont. • Se concentrer sur la compréhension du comment et du pourquoi : comment la personne se sent et pourquoi elle se sent de cette façon.
 4. **Motivation pour le développement** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité d'encourager les apprenants à atteindre les objectifs d'apprentissage en développant leurs connaissances, leurs compétences et leurs talents. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Rendre l'apprentissage pratique et accessible pour les apprenants. • Offrir un retour d'information constructif régulier tout au long du processus/parcours d'apprentissage. • Faire appel à différentes préférences d'apprentissage pour répondre aux besoins personnels des apprenants. • Entraîner les apprenants à penser dans le but d'améliorer leur persévérance et leur patience. • Enrichir les apprenants en favorisant la construction de l'estime de soi et de la confiance en soi.
 5. **Créativité** Un bon niveau de cette compétence signifie que les éducateurs créatifs peuvent se réinventer en permanence et adapter leurs styles et stratégies d'enseignement pour mieux comprendre et gérer la diversité de leur classe. La créativité est un ensemble de compétences nécessaires pour produire des idées à la fois originales et utiles. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Mettre l'accent sur le processus plutôt que sur le produit. • Permettre aux apprenants d'explorer toutes les possibilités, en passant des idées populaires à des idées plus originales. • Proposer de nouvelles véritables conceptions ou solutions. • Poser des questions stimulantes et encourager les gens à penser en dehors des normes, des valeurs, des procédures ou des limitations pratiques. • Appliquer plus d'une façon d'accomplir une tâche, expérimenter avec des options et essayer d'autres approches.
 6. **Pensée critique** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité d'analyser, de synthétiser et d'évaluer activement et habilement l'information pour parvenir à une réponse ou une conclusion. C'est une pensée orientée vers un objectif. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Trouver des solutions à des problèmes complexes et les communiquer. • Parvenir à des conclusions et à des solutions, en les testant selon des critères et des normes pertinentes. • Analyser les concepts d'un point de vue plus large,

- sans se limiter aux stéréotypes ou aux idées préconçues. • Résoudre les conflits.
7. **Passion et motivation personnelle** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité de maintenir l'énergie et l'enthousiasme pour atteindre ses objectifs. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Appliquer le modèle de but SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel) dans vos activités d'enseignement. • Maintenir son effort et son enthousiasme en tant qu'éducateur. • Aligner les objectifs personnels sur les objectifs de l'environnement. • Éliminer les facteurs de mécontentement. • Se récompenser soi-même lorsque l'on estime avoir bien fait les choses. • Éviter de reporter les tâches, car cela peut entraîner une diminution de votre niveau de motivation et entraver la réalisation de vos objectifs. • Générer la co-responsabilité au sein de l'équipe et chez les apprenants. • Établir des procédures de rétroaction pour soutenir le suivi et la supervision.
 8. **Éthique** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité d'avoir une approche humaine lorsqu'il s'agit de prendre des décisions éthiques. Comprendre le contexte, les facteurs d'influence et les émotions impliquées lors de la prise de décision, qui repose sur un sens inné de la moralité. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Identifier et suivre ses propres principes et valeurs éthiques dans l'enseignement, l'orientation et l'évaluation des apprenants. • Agir de manière équitable et humaine avec les apprenants, les collègues, les parties prenantes et la communauté d'apprentissage. • Respecter les droits et les intérêts des apprenants. • Se conformer aux lois et règlements liés à la profession d'enseignant. • Analyser ses principes éthiques, ses actions et ses jugements pour s'améliorer en tant qu'enseignant.
 9. **Inclusivité** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité d'inclure tous les apprenants, de les traiter tous de manière juste et équitable et de les faire se sentir les bienvenus. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Créer un environnement de soutien, de collaboration et de respect qui favorise la participation et la contribution de tous les apprenants. • Identifier, décrire et comprendre les conceptions et les perspectives diverses de l'inclusivité dans l'éducation. • Distinguer et valoriser les différences entre les apprenants. • Soutenir tous les apprenants et les prendre en compte lors de la planification, de l'orientation et de l'évaluation de l'apprentissage. • Identifier et comprendre l'importance d'une approche de travail collaboratif en éducation inclusive. • Assumer la responsabilité de son propre développement professionnel et de l'apprentissage continu. • Garantir l'égalité des chances pour tous les apprenants.
 10. **Conscience de soi** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité de se connaître soi-même, ainsi que ses forces et faiblesses. La capacité de prendre conscience de ses propres préjugés et présuppositions. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Reconnaître ses propres qualités personnelles et performances en tant qu'éducateur pour adultes. • Reconnaître ses propres forces et faiblesses. • Identifier certaines zones de développement personnel en tant qu'éducateur pour adultes.
 11. **Attitude positive** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité de faire preuve d'une disposition optimiste et encourageante. Une personne

ayant une attitude positive possède une mentalité « le verre à moitié plein ». Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Renforcer les forces personnelles pour contrer les faiblesses. • Accepter ses erreurs et savoir comment s'améliorer par l'introspection. • Se concentrer sur l'encouragement et le côté positif de la vie et le démontrer dans la relation entre l'éducateur et l'apprenant. • Gérer ses pensées et orienter ses réflexions vers l'empathie, l'optimisme et l'enthousiasme afin d'obtenir les résultats souhaités dans le processus d'enseignement-apprentissage. • Chercher le soutien d'autres éducateurs et apprenants lorsque cela est nécessaire pour atteindre les meilleurs résultats.

12. **Adaptabilité** Un bon niveau de cette compétence signifie une attitude flexible et la capacité de sortir de sa zone de confort et de faire face au changement. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Observer et surveiller les changements dans son environnement (éducatif). • Planifier à l'avance, mais avoir des options alternatives au cas où de nouveaux besoins devraient être satisfaits. • Maintenir ou changer de focus en fonction d'un changement de priorités imprévu. • Anticiper et répondre positivement aux changements des environnements d'apprentissage.

13. **Intégrité** Un bon niveau de cette compétence signifie la capacité d'être honnête et d'avoir de solides principes moraux et éthiques. Avoir cette compétence signifie que vous êtes capable de : • Traiter discrètement et avec soin les informations confidentielles ou sensibles concernant l'organisation. • Prévenir les conflits d'intérêts ou, si possible, les résoudre à temps. • Respecter de manière cohérente ses valeurs et principes moraux, même sous pression. • Traiter discrètement et avec soin les informations confidentielles ou sensibles concernant les étudiants. • Admettre ouvertement ses erreurs et assumer la responsabilité de celles-ci. • Respecter la vérité dans sa communication, ses actions et le partage d'informations.

Enseignement synchrone (termes utilisés dans IO1 & IO2) Il s'agit d'une éducation à distance en ligne qui se déroule en temps réel, souvent selon un horaire de classe fixe et des heures de connexion obligatoires.

Conception universelle de l'apprentissage (CUA) (termes utilisés dans IO1 & IO2) Un cadre visant à améliorer et optimiser l'enseignement et l'apprentissage pour toutes les personnes sur la base d'observations scientifiques sur la manière dont les êtres humains apprennent (CAST, 2020).

Formation professionnelle continue Formation et enseignement visant à doter les individus des connaissances, savoir-faire, compétences et/ou aptitudes nécessaires dans des professions particulières ou plus largement au travail (CEDEFOP, 2021).

Accessibilité Web (Termes utilisés dans IO1 & IO2) L'accessibilité Web signifie que les sites Web, les outils et les technologies sont conçus et développés de manière à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser. Plus précisément, les personnes peuvent : • percevoir, comprendre, naviguer et interagir avec le Web • contribuer au Web L'accessibilité Web englobe tous les handicaps qui affectent l'accès au

Web, notamment : • auditif • cognitif • neurologique • physique • parole • visuel L'accessibilité Web profite également aux personnes sans handicap, par exemple : • les personnes qui utilisent des téléphones mobiles, des montres intelligentes, des téléviseurs intelligents et d'autres appareils avec de petits écrans, différents modes de saisie, etc. • les personnes âgées dont les capacités changent en raison du vieillissement • les personnes ayant des "handicaps temporaires", tels qu'un bras cassé ou des lunettes perdues • les personnes ayant des "limites situationnelles", comme en plein soleil ou dans un environnement où elles ne peuvent pas écouter l'audio • les personnes utilisant une connexion Internet lente ou ayant une bande passante limitée ou coûteuse Cf. "Créer un mooc inclusif", Koena

Annexe 3 - Processus de certification à ECQA et à ECQA GmbH

Certification des personnes

La certification des personnes se déroule en 3 phases :

1. Une phase d'exploration (avec la définition des parties prenantes et des objectifs)
2. Une phase de développement (avec une Carte de Compétence à la fin)
3. Un déploiement (avec un programme, des formations, des questions d'examen, des examens et des certificats) ECQA® NPO organise et est responsable de la phase d'exploration et de développement, ECQA® GmbH - ou tout autre organisme de certification qualifié - pour le déploiement. Le processus ECQA® est transparent, facile et rapide - et ouvert à toutes les parties intéressées : au début et à la fin du processus, les parties prenantes sont invitées à fournir des commentaires et des remarques, et à travailler dans le groupe de travail respectif.

Début : Le processus démarre lorsqu'une personne ou un groupe de personnes (physiques ou morales) contacte ECQA® dans le but de décrire, d'harmoniser ou de certifier les compétences (connaissances, compétences et attitudes) d'une profession ou d'un rôle professionnel. Il doit y avoir un intérêt intrinsèque d'une personne ou d'un groupe (composé d'au moins 2 personnes) dans le développement d'une Carte de Compétence (CompCard) ou d'une Carte de Compétences.

- Une Carte de Compétence (CompCard) comprend les connaissances, les compétences et l'attitude professionnelle d'une profession ou d'un rôle professionnel donné.
- Une Carte de Compétences comprend les connaissances et les compétences d'une profession ou d'un rôle professionnel donné.

Phase d'exploration : Au cours de la phase d'exploration (2 mois), un groupe de travail est établi, et établit les parties prenantes, les objectifs et un canevas (plan d'affaires).

Un groupe de travail ECQA® (FG) est un groupe de travail international de distingués experts et professionnels qui s'engagent à garantir les normes de qualité de ECQA®.

Ils travaillent ensemble dans un groupe de rôles professionnels, par exemple dans le groupe "Accessibilité", "Innovation" ou "Durabilité" pour maintenir les cartes de compétences et les parties prenantes pertinentes de ces groupes. Les membres du FG sont des individus (souvent nommés par des organisations) qui sont des experts dans le domaine du FG, avec un grand intérêt pour la normalisation européenne. Ils postulent pour devenir membres du FG en soumettant leur CV avec une description de leur motivation pour rejoindre le FG. Le FG vote à la majorité simple sur leur candidature. Les membres d'un FG doivent représenter l'industrie concernée, provenir d'entreprises, d'organisations à but non lucratif, d'associations, d'universités, de prestataires de formation, etc. Si le FG est capable de soumettre une liste d'au moins 189 parties prenantes (7 parties prenantes dans chacun des 27 États membres de l'UE), pour prouver la dimension européenne de la CompCard, et de fournir un modèle avec des objectifs et un dossier d'entreprise pour la CompCard dans les 2 mois, la phase de développement commence. Sinon, le FG est annulé.

Phase de développement : Au cours de la phase de développement (4 mois), le FG invite les parties prenantes à travailler sur la CompCard : les compétences pertinentes (connaissances, compétences et attitudes) de la profession ou du rôle professionnel donné sont décrites par les membres du FG en anglais. Les membres du FG communiquent via la plateforme ECQA®. Si la CompCard est acceptée par le FG, elle sera publiée sur la plateforme ECQA®. Sinon, la CompCard sera annulée, mais le FG reste en place. Tous les deux ans, ECQA® NPO demande au FG de revoir la CompCard et de décider :

1. Modifications ?
2. Rester inchangé ?
3. Retrait ? Lorsque la CompCard est publiée, la phase de déploiement peut commencer, avec ECQA® GmbH ou tout autre organisme de certification qualifié.

Étapes pour développer une CompCard ECQA et un certificat Le FG invite les parties prenantes à travailler sur la CompCard : les compétences pertinentes (connaissances, compétences et attitudes) de la profession ou du rôle professionnel donné sont décrites par les membres du FG en anglais.



Les Cartes de Compétence (CompCards) et les Cartes de Compétences seront gérées et vérifiées par ECQA® NPO. Le programme, les supports de formation, les questions d'examen, les examens, la certification et la recertification seront gérés et réalisés par ECQA® GmbH.

Annexe 4 - Listes de contrôle pour les supports de formation certifiés par ECQA

Liste de contrôle de conception ECQA utilisée dans le projet IDE@ La liste de contrôle ECQA ci-dessous a été modifiée dans le cadre du projet IMPACT, pour rendre les supports de formation certifiés par ECQA 100% accessibles.

Elle a été examinée et utilisée dans le projet IDE@ : 1 critère = 1 question oui/non, si OUI = réussi (P), si NON = échec (F), si non applicable = NA

Topic	Criteria Nb	description
1.1.Heading slide	1.1.1	Is there on the first slide the profession - logo - in good and original quality?
1.1.Heading slide	1.1.2	Does the unit title appear in the heading slide?
1.1.Heading slide	1.1.3	Does the element title appear in the heading slide?
1.1.Heading slide	1.1.4	Does "ECQA - URL www.ecqa.org" appear in the heading slide?

1.1. Heading slide	1.1.5	Are all elements readable - no overlapping text in headers or footers?
1.2. Slide with the list of Learning Outcomes	1.2.1	Are the Learning Outcomes of the Element on one of the first slides?
1.2. Slide with the list of Learning Outcomes	1.2.2	Are the correct icons used where it is relevant?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.01	If an overview slide is used, it is named "Agenda" and it is placed after the slide with the list of Learning Objectives. Is your content compliant with this criteria?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.02	If a summary slide is used, is it named "Summary" and placed before the References?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.03	Are the slides numbered?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.04	Is the text large enough to be well readable during presentation?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.05	Are pictures and graphics with text large enough to be readable during a presentation?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.06	Did you use the font Calibri?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.07	Is the size of headlines at least 36?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.08	Is the size of text at least 24?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.09	Is the size of references (articles, sources...) at least 18?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.10	Is the size of references to authors of the training at least 14?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.11	Is the text and headline color black?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.12	When text is highlighted, did you use yellow?

1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.13	Does the title of the slides start with a capital letter?
1.3. Slides related to the content of the Element	1.3.14	Do all slides have titles in their headlines?
1.4. Exercises and/or examples slides	1.4.1	Exercises and/or examples are provided for easier understanding of the slides. Is your content compliant with this criterion?
1.4. Exercises and/or examples slides	1.4.2	Instructions for exercises are provided on the slides. Is your content compliant with this criterion?
1.4. Exercises and/or examples slides	1.4.3	Title of the exercises and/or examples slides shall be Exercise or Example, respectively. Is your content compliant with this criteria?
1.5. References slides	1.5.1	Is a list of sources used for development of the slides content provided?
1.5. References slides	1.5.2	The references are according to the quotation rules detailed in the revised Quality Management Plan D2-01 Are the biography references presented according to this rule: "Author, Title, Date"?
1.6. Reference to Authors	1.6.1	Is a list of the authors of the training material provided?
1.6. Reference to Authors	1.6.2	Did you add the reference number and name of the project (see below) at the end of the presentation? <i>IDE@ 2020-1-FR01-KA226-VET-095584</i>
1.6. Reference to Authors	1.6.3	Did you add a slide with the IDE@ disclaimers?
1.7. Reference to Learning Outcomes	1.7.1	Is the reference of the learning outcome code indicated in the footer of each slide according to the pedagogical content? <i>For example: IDE@-U1.E.LO1</i>
General	2.1	Are student notes text available as far as possible?
General	2.2	Is the student notes length appropriate according to the slides?
General	2.3	Do student notes have size 12?
3.1. Easy to read	3.1.1	Is there at least 1 image per slide, as far as possible, to illustrate the text? flaticon.com
3.1. Easy to read	3.1.2	Is the line spacing 1.15 pt?

3.2. AT Compatibility	3.1.3	Did you add a relevant title to the document? <i>File > Information > Properties > Title</i>
3.1. Easy to read	3.1.4	Avoid large blocks of text by using lists. Is your content compliant with these criteria?
3.2. AT Compatibility	3.1.5	<u>Is each slide having a unique title?</u>
3.2. AT Compatibility	3.1.6	decorative images must be ignored or in background. Is your content compliant with these criteria?
3.2. AT Compatibility	3.1.7	You mustn't use a background image for images needed to be described. Is your content compliant with these criteria?
3.2. AT Compatibility	3.1.8	Did you add an alternative text to images containing information?
3.2. AT Compatibility	3.1.9	When an image needs a long description, did you add the following alternative text: <i>"[short description] - See details in the following slide"</i> ?
3.2. AT Compatibility	3.1.10	When an image needs a long description, did you add a slide with the complete description of the previous image using text?
3.2. AT Compatibility	3.1.11	Did you check the reading order in Powerpoint?
3.2. AT Compatibility	3.1.12	Did you use the Accessibility checker when the work is complete?

Content Review Checklist

ECQA Certified Training Material - Quality Review: CONTENT								
Element:	<Unit No. + Element No.> <Title of the Element>							
Reviewer:	<Name + Organization>			<Date of the review>				
Review Criteria:								
				Fulfilled in general?				
- The terminology is consistent				yes/no				
- The content is relevant and uptodate				yes/no				
- Slides cover the complete set of learning objectives				yes/no				
- Each learning objective is explained in enough details to allow generation of 5 qu				yes/no				
- Examples are given				yes/no				
- References to other models are given				yes/no				
- Explanations how to fulfil requirements in standards are given				yes/no				
Content review - Slides and student notes								
Date	Slide No.	Comment	Severity (Minor/Major)	Corrected by	Date	Comment	Status	Status:
	general	valid for all slides, student notes						open
	5	valid for specific slides, student notes						corrected
								rejected
								closed:
								only reviewer can close it



La liste de contrôle ECQA pour l'examen du contenu des supports de formation IDE@ pourrait être appliquée sans modifications ou adaptations majeures : Le premier critère (Le texte est clair, simple et compréhensible) est l'un des principaux critères d'accessibilité linguistique et a toujours été suivi par ECQA.

Annexe 5 - Accord du Comité de Fonction Professionnelle

Accord du Comité de Fonction professionnelle à signer par les partenaires d'IDE@

L'accord du Comité de fonction professionnelle IDE@ devrait être signé par autant de partenaires d'IDE@ que possible, afin de garantir la qualité et la durabilité du nouveau profil et de la certification respective pour les formateurs en formation à distance accessible et inclusive.

Pourquoi ? Parce qu'ils mettent à jour régulièrement les compétences pertinentes, examinent les objectifs et le dossier d'entreprise pour le référentiel de Compétences. Les membres du Comité de Fonction professionnelle façonnent également et regroupent les compétences pour les fonctions professionnelles ou les professions qui caractérisent le marché du travail, et élargissent le réseau du groupe de travail en invitant de nouveaux membres. Toutes ces activités et responsabilités garantissent que la certification IDE@ sera durable.



Agreement on Job Role Committee Membership

Focus Group Sustainability

1. Scope of the Agreement

The scope of this agreement refers to the collaboration between the European Certification and Qualification Association (ECQA®) NPO and a Job Role Committee (JRC) member within the Focus Group (FG) Accessibility.

The agreement is a proof that ECQA® has officially granted the member a position in the JRC:

- **ECQA® Certified Trainer in Accessible and Inclusive Distance Learning**

within the Focus Group Accessibility

2. The Role and Duties of an ECQA® Job Role Committee and Focus Group member

1. All job role committee and focus group members are associated members of the ECQA® Association (NPO).

They apply for ECQA® associate membership and for membership in the FG by providing information about their role in the IDE@ project, and their motivation to join the FGs. All memberships are free of charge.

The FG votes by simple majority on their application.

Members of a FG should represent the given industry, come from companies, NPOs, associations, universities, training providers, etc.

FG members are committed to support the goals of the FG. They:

- discuss and drive the trends and developments within the skills and competences relevant for the Focus Group.
- shape and group skills and competences to job roles or professions that characterize the labor market.
- update relevant skills and competences on a regular basis.
- enlarge the network of the FG by inviting new FG members.
- contribute to and maintain a list of FG and JRC stakeholders in each of the 27 EU member states, to prove the European dimension of the skills and competences.
- discuss and review the goals and the business case for the Skills Card or CompCard.
- promote the activities and achievements of the FG.

Association Registration Number (ZVR): 776767056

1





2. FG members participate at least twice a year in a FG meeting, taking place virtually and/or face-to-face at the ECQA® Days (ECQA® annual meetings or conferences).
3. JRC members meet at least twice a year with other JRC members to discuss JRC related tasks. Every two years, JRC reviews the Skills Card or CompCard and agrees on updates, amendments or withdrawal. The JRC meetings can take place virtually using teleconference and web-based teamwork systems.
4. The JRC member fully commits to using and promoting the defined set of skills and competences of the ECQA® JRC and FG.
5. The JRC member keeps all communication and data exchanged with ECQA® and the JRC confidential.

3. The Role and Duties of ECQA® NPO in a Focus Group

1. ECQA® NPO supports JRC and FG members with a web-based teamwork environment (ECQA® Platform) so that JRCs can exchange information on the set of skills and competences (skills cards or CompCards).
2. ECQA® NPO ensures that information about FG stakeholders and actual sets of skills and competences are available to all JRC members.
3. ECQA® NPO manages the annual updates of the sets of skills and competences in cooperation with the certification and technology partner ECQA® GmbH. ECQA® NPO holds 60% of the shares of ECQA® GmbH.



4. Every two years, ECQA® NPO asks the FG to review the Skills Card or CompCard and decide:
1) Amendments? 2) Remain unchanged? 3) Withdrawal?
5. ECQA® NPO keeps all communication with JRC and FG members confidential.

4. Liability

1. Each contracting party shall release the other from any civil liability in respect of damages resulting from the performance of this agreement, suffered by itself or by its personnel, to the extent that these damages are not due to the serious or intentional negligence of the other party or its personnel.
2. If ECQA®'s registered, protected name or logo or has intentionally been misused by a JRC and FG member, ECQA® will take any necessary legal action to re-establish its reputation.

Association Registration Number (ZVR): 776767056

2





5. Changes / Duration

1. Changes to the agreement require a written form, purely verbal agreements cannot be accepted.
2. The agreement is valid from the date of signature to end of the year. The JRC and FG membership is prolonged automatically for one year unless the JRC and FG member sends a written authorized request for termination of membership.

6. Cancellation

1. ECQA® may cancel the agreement in case the JRC and FG member does not work according to the agreement. The Executive Board of ECQA® decides about termination of agreement.
2. The agreement can be cancelled at any time from either side with a 3 months notice. A cancellation requires a written form.

7. Law

1. Austrian law applies.
2. The law court of Vienna, Austria, applies.



We hereby agree to all clauses of the **ECQA® Job Role Committee Membership Agreement / Role and Duties of an ECQA® Job Role Committee and Focus Group member**

for the Job Role Committee:

- ***ECQA® Certified Trainer in Accessible and Inclusive Distance Learning.***

Organization

Short Name			
Organization			
Address:			
Street + Nr.			
Post Code/City			
Country			
Phone		Mobile	
Website			


Contact Person

	Legal representative	Expert
Title		
First Name		
Surname		
Gender	<input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/> Male <input type="checkbox"/> Other	<input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/> Male <input type="checkbox"/> Other
E-mail		
Street + Nr.		
Post Code		
City		
Country		
Phone		Mobile

Date:

Date:

 <Signature and name of authorized person>
 Function within Organisation



 Gabriele Sauberer, PhD, MBA
 President of ECQA® NPO

Groupes de travail ECQA

Le groupe de travail ECQA (FG) Accessibilité est une vaste communauté engagée de professionnels de l'accessibilité dans le domaine de l'accessibilité en général, de l'accessibilité numérique, de la gestion de l'accessibilité dans les arts et la culture, du

langage facile à lire, du sous-titrage en direct et du sous-titrage vocal, etc. Le document suivant explique ce qu'est un groupe de travail ECQA et comment les experts peuvent y adhérer.

Description des groupes de travail ECQA

1. Qu'est-ce qu'un groupe de travail ECQA ? Un groupe de travail ECQA® (FG) est un groupe de travail international composé d'experts distingués et de professionnels qui s'engagent à garantir les normes de qualité de l'ECQA®. Ils travaillent ensemble dans un ensemble de rôles professionnels, par exemple dans le groupe "Accessibilité", "Innovation" ou "Durabilité", pour maintenir les cartes de compétences et les parties prenantes pertinentes de ces groupes. Les membres du FG sont des individus (souvent nommés par des organisations) qui sont des experts dans le domaine du FG, avec un fort intérêt pour la normalisation européenne. Ils font une demande d'adhésion au FG en soumettant leur CV avec une description de leur motivation pour rejoindre le FG. Le FG vote à la majorité simple sur leur candidature.
2. Le rôle et les devoirs d'un membre du groupe de travail ECQA®
3. Tous les membres du comité de rôles professionnels et du groupe de travail sont des membres associés de l'Association ECQA® (NPO). Ils font une demande d'adhésion associée à l'ECQA® (gratuite) et d'adhésion au FG en soumettant leur CV avec une description de leur motivation pour rejoindre le FG. Les membres d'un FG doivent représenter le secteur concerné et provenir d'entreprises, d'organisations à but non lucratif, d'associations, d'universités, de fournisseurs de formation, etc. Les membres du FG s'engagent à soutenir les objectifs du FG. Ils :
 - o discutent et impulsent les tendances et les évolutions dans les compétences pertinentes pour le groupe de travail.
 - o façonnent et regroupent les compétences en rôles professionnels ou en professions qui caractérisent le marché du travail.
 - o mettent à jour régulièrement les compétences pertinentes.
 - o élargissent le réseau du FG en invitant de nouveaux membres du FG.
 - o contribuent à et maintiennent une liste des parties prenantes du FG dans chacun des 27 États membres de l'UE, pour prouver la dimension européenne des compétences.
 - o discutent et examinent les objectifs et le dossier d'entreprise pour la carte de compétences.
 - o promeuvent les activités et les réalisations du FG.
4. Les membres du FG participent au moins deux fois par an à une réunion du FG, qui se déroule virtuellement et/ou en face à face lors des journées ECQA® (réunions annuelles ou conférences)

5. Les membres du FG se rencontrent au moins deux fois par an avec d'autres membres du FG pour discuter des tâches liées au FG. Tous les deux ans, le FG passe en revue la carte de compétences et décide des mises à jour, des amendements ou du retrait. Les réunions du FG peuvent avoir lieu virtuellement par téléconférence et par des systèmes de travail d'équipe basés sur le Web.
6. Le membre du FG s'engage pleinement à utiliser et à promouvoir l'ensemble défini de compétences du FG et de l'ECQA®.
7. Le membre du FG garde confidentielles toutes les communications et les données échangées avec l'ECQA® et le FG.
8. Avantages d'être membre d'un FG Les membres du groupe de travail sont les moteurs de leur communauté. Ils façonnent les tendances et les évolutions dans leur profession, leur rôle professionnel et leur secteur. En tant que membre du groupe de travail ECQA®, ils ont accès à un réseau puissant d'autres acteurs clés des pays européens et non européens. Ils sont inspirés par les bonnes pratiques, la coopération et les événements communs et les discussions avec les autres membres du FG.
9. Le rôle de l'ECQA® dans un groupe de travail
10. L'ECQA® NPO soutient les membres du FG avec un environnement de travail d'équipe basé sur le Web (plateforme ECQA) afin que les FG puissent échanger des informations sur l'ensemble des compétences (cartes de compétences ou cartes de compétences).
11. L'ECQA® NPO veille à ce que les informations sur les parties prenantes du FG et les ensembles actuels de compétences soient disponibles pour tous les membres du FG.
12. L'ECQA® NPO gère les mises à jour annuelles des ensembles de compétences en coopération avec le partenaire de certification et de technologie ECQA® GmbH. L'ECQA® NPO détient 60% des actions de l'ECQA® GmbH.
13. Tous les deux ans, l'ECQA® NPO demande au FG de passer en revue la carte de compétences et de décider : 1) Mises à jour ? 2) Rester inchangé ? 3) Retrait ?

14. L'ECQA® NPO garde toutes les communications avec le FG et ses membres confidentielles.

Comment devenir membre d'un groupe de travail ? L'adhésion à un groupe de travail ECQA® (FG) se fait sur invitation d'un membre du FG ou du responsable du FG. Les candidats peuvent également présenter une demande d'adhésion au FG en soumettant leur CV avec une description de leur motivation pour rejoindre le FG. Les candidatures doivent être envoyées au responsable du FG. Tous les membres du comité de rôles professionnels et du groupe de travail sont des membres associés de l'Association ECQA® (NPO). Toutes les adhésions sont gratuites.

Annexe 6 - Questions à choix multiples pour l'examen écrit IDE@

Toutes les questions à choix multiples (MCQ) ont été livrées dans le modèle ECQA pour un téléchargement facile et lisible par machine sur le nouveau logiciel d'examen ECQA Bizexaminer. Le tableau suivant est un exemple de la manière dont les MCQ sont élaborées et représentées pour l'examen écrit. Les questions d'examen IDE@ ont été élaborées en anglais et en français. Explications des abréviations, acronymes et numérotations : MC = Question à choix multiple avec une seule réponse, MR = Question à choix multiple avec plusieurs réponses IDE@.M1.U1.E1.LO1 = Unité 1, Module 1, Élément 1, Objectif d'apprentissage 1 correct:a,b,c = les bonnes réponses sont : réponse a, réponse b, réponse c.

Pour consulter les questions à choix multiples référez vous au tableur disponible.

Ci-dessous un échantillon :

Type Question	Settings Result	Name Question	Text Question	Text Answer a	Text Answer b	Text Answer c	Text Answer d
MC	correct:c	IDEA.M1.U1.E1.LO1	What does WCAG stand for?	Web Conformity to Accessibility Guidelines	Worldwide Consortium on Accessibility Guidelines	Web Content Accessibility Guidelines	
MC	correct:c	IDEA.M1.U1.E1.LO1	Que signifie WCAG?	Conformité Web aux directives d'accessibilité.	Consortium mondial sur les directives d'accessibilité.	Règles pour l'accessibilité des contenus Web.	
Type Question	Settings Result	Name Question	Text Question	Text Answer a	Text Answer b	Text Answer c	Text Answer d
Type Question	Settings Result	Name Question	Text Question	Text Answer a	Text Answer b	Text Answer c	Text Answer d
MC	correct:c	IDEA.M1.U1.E1.LO1	The major WCAG compliance rules are classified according to four major accessibility principles:	Perceivable, operable, understandable, usable.	Perceivable, easy, understandable, robust.	Perceivable, operable, understandable, robust.	
MC	correct:c	IDEA.M1.U1.E1.LO1	Les principales règles de conformité WCAG (RGAA) sont classées selon quatre grands principes d'accessibilité :	Perceptible, opérable, compréhensible, utilisable.	Perceptible, facile, compréhensible, robuste.	Perceptible, utilisable, compréhensible, robuste.	

MC	correct:b	IDEA.M1.U1.E1.LO1	WCAG 2.1 propose the following conformance levels	A (the lowest) and AA (the highest).	A (the lowest), AA, AAA (the highest).	Bronze (the lowest), Silver and Gold (the highest).	
MC	correct:b	IDEA.M2.U1.E1.LO2	To test the integration of course materials on the digital platform it is recommended that teaching professionals use:	only high fidelity prototypes of the teaching materials.	low fidelity prototypes for a quick test of the teaching materials.	final versions of the teaching materials.	

Type Question	Settings Result	Name Question	Text Question	Text Answer a	Text Answer b	Text Answer c	Text Answer d
MC	correct: b	IDEA.M2.U1.E1.LO2	Pour tester l'intégration des supports de cours sur la plateforme numérique, il est recommandé aux professionnels de l'enseignement d'utiliser:	uniquement des prototypes des supports pédagogiques de haute qualité.	des prototypes des supports pédagogiques de basse qualité pour un premier test.	les versions finales des supports pédagogiques.	
MC	correct: d	IDEA.M2.U1.E1.LO2	The types of obstacles that caused the greatest dissatisfaction include:	programming errors that lead to navigation problems.	unclear or counter-intuitive information structure.	bad information quality and general lack of clarity.	All answers together.
MC	correct: a	IDEA.M2.U1.E1.LO2	Les types d'obstacles qui ont causé le plus d'insatisfaction comprennent :	des erreurs de programmation qui entraînent des problèmes de navigation.	une structure de l'information peu claire ou contre-intuitive.	une mauvaise qualité des informations et manque général de clarté.	Toutes les réponses ensemble.
MC	correct: b	IDEA.M2.U1.E1.LO2	The legal framework where the training solution will be deployed is the same in all countries.	True.	False.		
Type Question	Settings Result	Name Question	Text Question	Text Answer a	Text Answer b	Text Answer c	Text Answer d

MC	correct: b	IDEA.M2.U1.E1.LO2	Le cadre légal dans lequel le parcours de formation sera déployé est le même dans tous les pays.	Vrai.	Faux.		
MC	correct: b	IDEA.M1.U1.E2.LO3	UDL mainly advocates for	acceptance of learners with disabilities.	autonomy in learning.	flexibility of design.	
MC	correct: b	IDEA.M1.U1.E2.LO3	La CUA plaide principalement pour	l'acceptation des apprenants en situation de handicap.	l'autonomie dans l'apprentissage.	la flexibilité de conception.	
MC	correct: c	IDEA.M1.U1.E2.LO3	Trainers and instructional designers are legally required to follow	UDL and web accessibility standards as they are both legally binding.	the principles of UDL, as they are legally binding.	Web accessibility standards, as they are legally binding.	nothing. UDL and web accessibility standards are not legally binding.

Annexe 7 - CERTIFICATION ET CERTIFICATIONS PARTIELLES

Les candidats peuvent valider la certification totale ou 3 certifications partielles.

Validation de la certification totale. Chaque élément de chaque unité doit être validé et l'épreuve orale réussie. La réussite aux questionnaires (QCM) des 4 unités permet d'accéder à l'épreuve orale, seconde partie de la certification.

UNITÉS		Éléments / Compétences		Modalité d'examen : type d'épreuve
U1	Comprendre les notions d'accessibilité et de diversité pour la formation à distance	E1	Identifier les critères d'accessibilité pour la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Identifier les facteurs de variabilité chez les apprenants et leurs conséquences sur la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
U2	Planifier et évaluer l'accessibilité de la formation à distance	E1	Prévoir une formation à distance adaptée et accessible	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Evaluer l'accessibilité de la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
U3	Concevoir et créer des contenus de formation en ligne accessibles	E1	Créer des contenus de formation en ligne accessibles	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Concevoir un parcours de formation à distance accessible	QCM : 66% de bonnes réponses
U4	Accompagner la diversité des publics en formation à distance	E1	Organiser la présence à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Interagir avec les apprenants	QCM : 66% de bonnes réponses
Unité 1 à Unité 4		Tous les éléments / compétences		Epreuve orale : 66% des critères validés par les 2 membres du jurys

Une attestation de réussite est délivrée pour chaque unité validée par les QCM. Les unités validées sont valables 5 ans.

Validation de la certification partielle n°1 : Pour les ingénieurs pédagogiques / concepteurs de formation.

UNITÉS 1 ET 2		Éléments / Compétences		Modalité d'examen : type d'épreuve
U1	Comprendre les notions d'accessibilité et de diversité pour la formation à distance	E1	Identifier les critères d'accessibilité pour la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Identifier les facteurs de variabilité chez les apprenants et leurs conséquences sur la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
U2	Planifier et évaluer l'accessibilité de la formation à distance	E1	Concevoir une formation à distance adaptée et accessible	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Évaluer l'accessibilité de la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses

Une attestation de réussite est délivrée pour chaque unité validée par les QCM. Les unités validées sont valables 5 ans.

Validation de la certification partielle n°2 : Pour les concepteurs de contenu en ligne travaillant dans des services techniques de formation sur des ingénieries existantes.

UNITÉS 1 ET 3		Éléments / Compétences		Modalité d'examen : type d'épreuve
U1	Comprendre les notions d'accessibilité et de diversité pour la formation à distance	E1	Identifier les critères d'accessibilité pour la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Identifier les facteurs de variabilité chez les apprenants et leurs conséquences sur la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
U3	Concevoir et créer des contenus de formation en ligne accessibles	E1	Créer des contenus de formation en ligne accessibles	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Concevoir un parcours de formation à distance accessible	QCM : 66% de bonnes réponses

Une attestation de réussite est délivrée pour chaque unité validée par les QCM. Les unités validées sont valables 5 ans.

Validation de la certification partielle n° 3 : Pour les tuteurs de formations à distance.

UNITÉS 1 ET 4		Éléments / Compétences		Examination process : type of exam
U1	Comprendre les notions d'accessibilité et de diversité pour la formation à distance	E1	Identifier les critères d'accessibilité pour la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Identifier les facteurs de variabilité chez les apprenants et leurs conséquences sur la formation à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
U4	Accompagner la diversité des publics en formation à distance	E1	Organiser la présence à distance	QCM : 66% de bonnes réponses
		E2	Interagir avec les apprenants	QCM : 66% de bonnes réponses

Une attestation de réussite est délivrée pour chaque unité validée par les QCM. Les unités validées sont valables 5 ans.

MODALITES D'EXAMEN : QUESTIONNAIRES À CHOIX MULTIPLES (QCM)

Pour chaque élément / compétence, une question est proposée. Chaque question se réfère à une unité. Chaque compétence est identifiée dans le référentiel. Conditions de réalisation des QCM :

- Les questions sont posées en ligne, en une seule fois, dans un temps limité : 2 minutes par question.
- Au moins 66% de bonnes réponses par élément sont nécessaires pour valider une unité.

Mesures d'adaptation pour l'accessibilité : Les candidats qui ont besoin d'adaptations / aménagements doivent s'assurer de fournir toutes les informations utiles au centre d'examen pour organiser une épreuve accessible **au moins 4 semaines avant la**

date prévue. Si le candidat ne satisfait pas à cette exigence, le centre d'examen peut ne pas être en mesure d'organiser l'examen avec les adaptations / aménagements nécessaires prévus.

MODALITES D'EXAMEN : ENTRETIEN AVEC LE JURY BASÉ SUR UNE PRODUCTION (deuxième partie de la certification totale)

Cet entretien s'appuie sur une étude de cas proposée par le candidat : la mise en œuvre d'une formation à distance accessible et inclusive. Cette étude de cas est l'occasion pour le candidat de montrer sa capacité, à toutes les étapes du processus de formation, de prendre en compte les règles d'accessibilité et d'inclusion et d'adapter ses pratiques au public concerné.

A ce titre, il s'adresse à un jury supposé ne pas avoir de connaissances en matière d'accessibilité et de conception universelle de l'apprentissage. Le candidat fait une présentation de la formation à distance avant l'entretien.

Pendant l'entretien :

- le candidat présente la mise en œuvre de sa formation, explique clairement la typologie du public concerné, les règles d'accessibilité et les pratiques inclusives suivies ainsi que les choix pédagogiques qui en découlent.
- ensuite, il / elle répond aux questions éventuelles du jury concernant sa présentation et son étude de cas.

Préparation de l'entretien et des productions éligibles à l'ensemble de la certification

Le candidat présente une formation ou une séquence de formation à distance d'une journée. Cette formation peut avoir été mise en œuvre avec des apprenants ou non. Les éléments suivants sont formalisés et transmis au jury en amont de l'entretien :

- les caractéristiques de la formation : prérequis, niveau, rythme, contenu, durée (si la journée s'inscrit dans un parcours de formation plus long), tutorat et nature des activités pédagogiques.
- l'analyse du public et des facteurs de variabilité.
- son scénario pédagogique est formalisé et comprend pour chaque sous-partie les objectifs de formation, les contenus, les activités (ou méthodes) pédagogiques, les stratégies d'évaluation et d'accompagnement.
- un document attestant que le demandeur est l'auteur de l'ensemble de la production (sous la forme d'une déclaration sur l'honneur, par exemple).
- sa transposition dans une plateforme LMS et/ou un outil de classe virtuelle.

Parties 1 à 4 : La production prend la forme d'un dossier à remettre au jury au moins 2 semaines avant la date de certification.
Partie 5 : Cette production est mise en œuvre dans une plateforme LMS et/ou un outil de classe virtuelle, le cas échéant. Le candidat fournit aux membres du jury toutes les informations nécessaires au moins 2 semaines avant la date de certification (adresses url, nom d'utilisateur, mot de passe...).

Conduite de l'entretien

- Composition du jury : 2 membres certifiés Ide@
Pour être considéré comme membre certifié du jury, il faut avoir été certifié par les organismes certificateurs : Université TELUQ, GIP-FCIP de l'académie de Créteil et ne pas avoir formé le candidat examiné.
- Un exposé de 30 minutes : le candidat présente la mise en œuvre de sa prestation, explique la typologie du public concerné, les règles d'accessibilité et les pratiques inclusives suivies et les choix pédagogiques qui en découlent. Il / elle s'adresse au jury, qui n'est pas censé avoir de connaissances en matière d'accessibilité et de conception universelle de l'apprentissage.
- 30 minutes de questions et de discussion avec le jury : le jury demande au candidat de revoir un cours en ligne mis en place sur un LMS pour vérifier son accessibilité selon la grille d'évaluation. Le jury pose toutes les questions supplémentaires nécessaires pour compléter la grille d'observation (page 21).

Mesures d'adaptation pour l'accessibilité : Les candidats qui ont besoin d'adaptations / aménagements doivent s'assurer de fournir toutes les informations utiles au centre d'examen pour organiser une épreuve accessible **au moins 4 semaines avant la date prévue**. Si le candidat ne satisfait pas à cette exigence, le centre d'examen peut ne pas être en mesure d'organiser l'examen avec les adaptations / aménagements nécessaires prévus.

MODALITES D'EXAMEN : Grille de critères d'observation pour le jury et de réussite pour le candidat (deuxième partie de la certification totale) (1/3)

Chacun des membres du jury valide chacun des critères.

Unités	Critères	Membre du jury 1	Membre du jury 2
1	Les exigences de la norme EN 301 549 v3 2.1 / WCAG 2.1 sont expliquées.		
1	Les facteurs de variabilité chez les apprenants sont décrits.		
1	Les spécifications de la formation sont utilisées comme leviers pour traiter les facteurs de variabilité.		
1	Les lignes directrices de la conception universelle de l'apprentissage sont activées pour traiter les facteurs de variabilité.		
2	Le scénario pédagogique met en évidence les points critiques de la compréhension.		
2	Les évaluations formatives et sommatives sont prévues sous plusieurs formes.		
2	Le choix des activités synchrones et asynchrones est pertinent.		
2	Plusieurs modalités de tutorat sont formalisées dans le scénario.		
2	Un outil de suivi de la progression est prévu.		
2	Des indicateurs de performance de la formation sont identifiés.		
3	Au moins 2 activités d'apprentissage, accessibles et inclusives, sont présentées parmi les suivantes : classe virtuelle (flux et support) / contenu (textes, audios, vidéos) / travaux à rendre / quiz / contenus interactifs (y compris le format scorm).		
3	Au moins 1 activité de collaboration, accessible et inclusive, est présentée parmi les activités suivantes : classe virtuelle / forum / atelier / glossaire / wiki.		

Grille de critères d'observation pour le jury et de réussite pour le candidat (2/3)

Chacun des membres du jury valide chacun des critères.

Unités	Critères	Membre du jury 1	Membre du jury 2
3	Au moins 2 évaluations accessibles et inclusives (1 formative, 1 sommative) sont présentées.		
3	L'organisation des contenus et des activités d'apprentissage dans la plateforme LMS est cohérente avec le scénario pédagogique et favorise l'engagement.		
3	Les objectifs et les durées sont mentionnés dans les activités et les évaluations		
3	Les consignes pédagogiques (que faire ?) et techniques (comment faire ?) sont mentionnées dans les contenus, les activités et les évaluations.		
3	Les outils d'assistance des plateformes LMS et de classe virtuelle sont identifiés.		
3	Le retour d'information des apprenants est analysé pour améliorer les contenus.		
4	Les principes de fonctionnement du groupe à distance et les outils utilisés sont présentés / leur présentation est planifiée.		
4	Les objectifs d'apprentissage, le choix des activités et les connaissances requises sont justifiés pour chaque apprenant / leur explicitation est planifiée.		
4	Les modalités de fonctionnement des activités collaboratives sont précisées.		
4	Les échanges sécurisent les apprenants / sont conçus pour les sécuriser.		
4	Les outils d'échange appropriés, et éventuellement les outils d'assistance, sont utilisés pour les temps synchrones et asynchrones.		

Grille de critères d'observation pour le jury et de réussite pour le candidat (3/3)

Chacun des membres du jury valide chacun des critères.

Unités	Critères	Membre du jury 1	Membre du jury 2
4	La progression des apprenants est vérifiée et les retours d'information notés sur l'outil de suivi de la progression.		
4	Les apprenants sont soutenus par divers moyens / divers moyens sont mis à leur disposition pour les soutenir.		
4	Les progrès des apprenants et les résultats des échanges sont analysés pour améliorer l'animation.		
1 à 4	La présentation répond aux critères d'accessibilité.		
1 à 4	Capacité d'écoute : capacité à reformuler une question ou un problème.		
1 à 4	Adaptabilité : capacité à proposer une solution à une question / problème non prévu.		
1 à 4	Capacité à prendre en compte les retours d'expérience pour s'améliorer.		

Validation de l'épreuve orale : l'épreuve orale est réussie avec 20 critères validés par les 2 membres du jury.

Mesures d'adaptation pour l'accessibilité : Les candidats qui ont besoin d'adaptations / aménagements doivent s'assurer de fournir toutes les informations utiles au centre d'examen pour organiser une épreuve accessible **au moins 4 semaines avant la date prévue**. Si le candidat ne satisfait pas à cette exigence, le centre d'examen peut ne pas être en mesure d'organiser l'examen avec les adaptations / aménagements nécessaires prévus.

Annexe 8 - Certification des formateurs

European Certification and Qualification Association

www.ecqa.org

Checklist for Trainer Certification

ECQA Trainer Certification Rules	yes	no
<p><i>ECQA Trainer Rule 1:</i></p> <p>The trainer can prove experience in the specific domain related to the job role/profession (for which he/she will do the training).</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><i>ECQA Trainer Rule 2:</i></p> <p>The trainer has run through the certification process and has reached a summary certificate¹ concerning the certain job role/profession.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><i>ECQA Trainer Rule 3:</i></p> <p>The trainer has to been coached (or acting as a co-trainer for an already accredited trainer) at least once in the teaching of the learning elements of the skills card of the profession.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><i>ECQA Trainer Rule 4:</i></p> <p>The trainer can prove former consulting, development or trainer experiences.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ This summary certificate shows that he/she passed all elements from all units of the job role. The certificate will be sent after attending the training of trainers and after passing the exam.

Criteria for the Trainer Certification

1. Criteria 1: Required Competence Coverage

ECQA Trainer Rule 1: The trainer can prove experience in the specific domain related to the job role/profession (for which he/she is doing the training).

Explanation:

- ✓ A study at a university and 3 years work experience in the field **OR** no university study and 8 years work experience in the field

AND

- ✓ Industrial references (from companies) **OR** at least 2 publications

2. Criteria 2: Required Knowledge Background

ECQA Trainer Rule 2: The trainer has run through the certification process and reached a "summary certificate" concerning the certain job role/profession.

Explanation:

- ✓ The trainer has to go through the certification process (pass all elements of the skill card) and proving that he/she has the knowledge and can pass the exam.
- ✓ Developers of the job role/profession don't have to do the exam and don't need a summary certificate. Because of the development of the job role he/she has proved that he/she has the required knowledge background.

3. Criteria 3: Required Minimum Coaching

ECQA Trainer Rule 3: The trainer has to be coached (or acting as a co-trainer for an already ECQA certified trainer) at least once in the teaching of the learning elements of the skills card of the profession.

Explanation:

- ✓ An already ECQA certified trainer has to provide a positive reference.

4. Criteria 4: Required Experience Log

ECQA Trainer Rule 4: The trainer can prove former consulting, development or trainer experiences.

Explanation:

- ✓ A list of former teachings, courses, consulting or development has to be provided in the certification process. The trainer can prove that he/she held industrial or university courses, consulted projects or related development projects before.
- ✓ If in any of the below criteria a rating “poor” is done, this will be a failure criteria for the trainer acceptance.

How would the trainer be rated in the following areas?

Proven former teaching, consulting or development in the field



Teachings, consulting or development are related to the skill card



Proven expertise in the field by publications or references



Table 1 : Qualitative Trainer Criteria

Annexe 9 - Certification des Organismes de Formation

ECQA Training Organisation Certification Rules	yes	no
<p><i>ECQA Training Organisation Rule 1:</i></p> <p>The training organisation can declare which skill card they will cover. The skill card represents a job role certified by</p>		
<p><i>ECQA Training Organisation Rule 2:</i></p> <p>The training organisation can prove that the set of training materials covers all performance criteria of the skill card.</p>		
<p><i>ECQA Training Organisation Rule 3:</i></p> <p>The training organisation can prove that they have at least one qualified trainer (can also be work contract based, not necessarily this requires an employment), who is accredited</p>		
<p><i>ECQA Training Organisation Rule 4:</i></p> <p>The training organisation can prove that they have consulting, service or training experiences and success record in the field related with the skill card.</p>		
<p><i>ECQA Training Organisation Rule 5:</i></p> <p>The training organisation is committed to use the ECQA registration and test portals. Via these portals all certificates will be electronically maintained across Europe.</p>		

Liste de vérification pour la certification des organismes de formation ECQA Règle 1 de l'Organisme de Formation ECQA :

L'organisme de formation peut déclarer quelle carte de compétences (skill card) il couvrira. La carte de compétences représente un rôle professionnel certifié par l'ECQA. Règle 2 de l'Organisme de Formation ECQA :

L'organisme de formation peut prouver que l'ensemble des supports de formation couvre tous les critères de performance de la carte de compétences. Règle 3 de l'Organisme de Formation ECQA :

L'organisme de formation peut prouver qu'il dispose d'au moins un formateur qualifié (pouvant également être basé sur un contrat de travail, sans qu'un emploi soit nécessairement requis), accrédité en tant que formateur certifié ECQA. Règle 4 de l'Organisme de Formation ECQA :

L'organisme de formation peut prouver qu'il possède des expériences de conseil, de services ou de formation ainsi qu'un dossier de réussite dans le domaine lié à la carte de compétences. Règle 5 de l'Organisme de Formation ECQA :

L'organisme de formation s'engage à utiliser les portails d'inscription et de test de l'ECQA. Grâce à ces portails, tous les certificats seront conservés électroniquement dans toute l'Europe.

Critères de certification des organismes de formation

Critères 1 et 2 : Couverture de la carte de compétences requise

- Règle 1 de l'Organisme de Formation ECQA : L'organisme de formation peut déclarer quelle carte de compétences (skill card) il couvrira. La carte de compétences représente une fonction professionnelle certifiée par l'ECQA.
- Règle 2 de l'Organisme de Formation ECQA : L'organisme de formation peut prouver que l'ensemble des supports de formation couvre tous les critères de performance de la carte de compétences.

Explication :

L'organisme de formation demande une certification en déclarant quelle carte de compétences/rôle professionnel il envisage de proposer, puis en envoyant les supports de formation pour être audités par l'organisation ECQA. L'ECQA coordonne le travail avec des comités liés aux rôles professionnels qui effectuent l'audit réel.

L'audit vérifie si le matériel de formation couvre au minimum toutes les unités de compétences, les éléments d'apprentissage et les critères de performance de la carte de compétences.

Critère 3 : Couverture des compétences requises

Règle 3 de l'Organisme de Formation ECQA : L'organisme de formation peut prouver qu'il dispose d'au moins un formateur qualifié (pouvant également être basé sur un contrat de travail, sans qu'un emploi soit nécessairement requis), accrédité en tant que formateur certifié ECQA.

Explication :

L'organisme de formation demande une certification en envoyant des copies des certificats d'au moins un formateur qualifié à l'audit de l'organisation ECQA.

Annexe 10 - Certification des Organismes d'Examen

L'accord suivant sert de modèle et de première ébauche pour les accords spécifiques avec Koena et d'autres partenaires IDE@ qui souhaitent devenir des organismes d'examen certifiés par l'ECQA, afin de proposer et de conduire des examens pour les formateurs certifiés par l'ECQA en apprentissage à distance accessible et inclusif.

Accord avec l'Organisme d'Examen (EO)

Numéro de l'accord : EO-<Code du pays>-<ID de l'EO>-<numéro de séquence> (rempli par ECQA GMBH)

ECQA GMBH (Numéro de TVA ATU70191339) est représentée par Prof. (FH) Mag. Michael Reiner, PDG de ECQA GMBH.

Organisme d'Examen (EO) : Description brève, adresse, site web Numéro de TVA>, représenté par <Nom et poste de la personne autorisée>

Représentant de ECQA GMBH GmbH pour le suivi de l'Organisme d'Examen : <Nom, Adresse, Code postal/Ville>

Portée de l'accord La portée de ce contrat concerne la nomination de ... (EO) en tant qu'Organisme d'Examen de ECQA GMBH.

Les détails de l'Organisme d'Examen sont donnés dans l'Annexe I.

Nomination en tant qu'Organisme d'Examen de ECQA GMBH ECQA GMBH nomme par la présente l'organisation identifiée ci-dessus en tant qu'Organisme d'Examen de ECQA GMBH chargé de certifier les participants aux examens pour les rôles professionnels de ECQA GMBH. La liste des rôles professionnels est fournie en tant qu'Annexe II à cet accord et est mise à jour en fonction de l'intérêt des deux parties.

ECQA GMBH a le droit de nommer en tant qu'Organisme d'Examen toute autre Organisation d'Examen sans aucune obligation envers l'Organisme d'Examen énuméré ci-dessus.

L'Organisme d'Examen effectue des activités de certification pour les rôles professionnels définis dans le cadre de ECQA GMBH et énumérés dans l'Annexe II de cet accord strictement et exclusivement conformément aux règles de ECQA GMBH. L'Organisme d'Examen a le droit d'effectuer d'autres activités de certification en dehors du Schéma de Certification ECQA GMBH de manière indépendante et sans aucune obligation envers ECQA GMBH.

Devoir de ECQA GMBH

ECQA GMBH définit les règles générales pour le fonctionnement du Schéma de Certification ECQA GMBH.

ECQA GMBH fournit le portail d'examen pour tous les rôles professionnels définis dans le Schéma de Certification ECQA GMBH. ECQA GMBH assure la disponibilité du portail d'examen à tout moment pour soutenir les examens organisés par l'Organisme d'Examen.

ECQA GMBH maintient et met à niveau le portail d'examen en tenant compte des commentaires de l'Organisme d'Examen. ECQA GMBH se réserve le droit de décider quelles améliorations du portail d'examen seront effectuées et quand elles seront mises en œuvre.

ECQA GMBH assure le support technique pour l'utilisation du portail d'examen.

ECQA GMBH assure que les pools de questions d'examen utilisées pour tous les rôles professionnels sont disponibles, à jour, professionnels et suffisamment vastes pour garantir des examens pertinents. Au moins trois questions existent pour chaque Résultat d'Apprentissage de chaque Élément de toutes les Unités, à choisir de manière aléatoire pour un examen. Les pools de questions d'examen sont mis à jour au moins tous les deux ans par les Groupes de Travail ECQA GMBH ou les Comités d'Examen. ECQA GMBH garantit l'indépendance des examens électroniques par une sélection aléatoire de questions à partir du pool d'examens. Les Organismes d'Examen ne peuvent pas contrôler le contenu des examens.

ECQA GMBH assure que l'Organisme d'Examen peut administrer dans le portail d'examen tous les examens, les listes des participants aux examens et les listes des participants certifiés.

ECQA GMBH archive et conserve toutes les données d'examen et de certification fournies dans le portail d'examen (pour assurer la traçabilité complète des dossiers de certification).

ECQA GMBH fournit les modèles de certificats pour un rôle professionnel spécifique.

ECQA GMBH assure que les demandes d'amélioration pour la certification de services seront examinées par les instances pertinentes de ECQA GMBH et traitées en temps voulu.

ECQA GMBH accorde à l'Organisme d'Examen le droit d'utiliser le logo ECQA GMBH et les références à la relation avec ECQA GMBH dans toutes les formes de marketing et de matériel d'information.

ECQA GMBH fait la promotion de l'Organisme d'Examen en tant qu'Organisme d'Examen autorisé par ECQA GMBH sur le site web, dans les dépliants et lors des conférences et autres événements liés à ECQA GMBH.

ECQA GMBH fournira des informations à jour sur les événements pertinents chez ECQA GMBH (sous forme de bulletin électronique ou similaire).

ECQA GMBH nomme un représentant pour soutenir la coopération avec l'Organisme d'Examen et gérer le suivi des activités de l'Organisme d'Examen.

ECQA GMBH garde toutes les communications avec l'Organisme d'Examen confidentielles.

Devoirs de l'Organisme d'Examen

Un Organisme d'Examen (EO) organise des examens pour les rôles professionnels énumérés dans l'Annexe II en utilisant le matériel d'examen et le portail d'examen fournis par ECQA GMBH.

Un Organisme d'Examen met en œuvre les examens conformément aux règles générales suivantes :

L'EO organise et promeut des examens pour certains rôles professionnels.

L'EO administre les examens, les participants aux examens et les participants certifiés en utilisant le portail d'examen.

L'EO archive toutes les données concernant les participants aux examens, les examens [effectués] et les résultats des examens.

L'EO assure la traçabilité des activités d'examen. L'examen doit être mis en œuvre et supervisé sur le lieu de l'examen par un examinateur nommé par l'Organisme d'Examen, connu par son nom, ayant reçu une formation adéquate et ayant pris l'engagement de garder confidentielles ces questions.

Les examinateurs soutiennent le déroulement des examens en conseillant et en supervisant les candidats pendant les examens, en informant les participants de leurs résultats, en générant, imprimant et organisant les signatures et la distribution des certificats et la publication des participants certifiés sur la page web d'ECQA GMBH.

Après un examen réussi, l'Organisme d'Examen délivre un certificat au candidat à l'examen. L'EO délivre des certificats en anglais, en assurant la cohérence avec les modèles de certificats ECQA GMBH et l'utilisation du logo ECQA GMBH et des coordonnées.

L'EO propose le service de certification sur le marché et pour les participants internationaux de manière indépendante et sans aucune obligation envers tout autre Organisme d'Examen enregistré de ECQA GMBH.

L'EO définit de manière indépendante de ECQA GMBH l'organisation interne qui soutient les services de certification et la politique de tarification.

L'EO peut organiser des séminaires pour offrir aux participants une préparation aux examens. L'EO peut engager uniquement un Organisme de Formation enregistré de ECQA GMBH pour dispenser les formations, mais il est libre de choisir n'importe quelle organisation figurant sur la liste des Organismes de Formation enregistrés de ECQA GMBH. Les employés de l'EO ne sont pas autorisés à dispenser des formations.

L'EO publie régulièrement les dates et heures des examens publics. L'EO peut également publier les dates des examens qu'il organisera directement à la suite de formations. Dans ce cas, il doit répertorier tous les examens que les Organismes de Formation lui ont soumis pour publication.

Les informations sur les prochains examens doivent être publiées auprès de ECQA GMBH au moins trois semaines avant l'examen. Les informations doivent inclure les noms (prénom et nom de famille) des participants, le nom d'utilisateur du participant (portail d'examen ECQA GMBH) et les frais d'examen payés par le participant.

L'EO peut facturer des frais d'examen aux candidats. À cette fin, un calendrier des frais doit être préparé à l'avance. Le calendrier des frais doit être mis à la disposition des candidats aux examens ou des parties intéressées par l'examen, si elles le demandent.

L'EO rend compte à ECQA GMBH au moins deux fois par an des services de certification effectués. Les rapports doivent inclure la liste des examens effectués définis par :

La date de l'examen

Le nombre de participants à l'examen

Le nombre de participants certifiés

Le montant des frais d'examen facturés



L'EO garde confidentielles toutes les données échangées avec ECQA GMBH.

Finances

Le paiement minimum par examen est de 75 euros, indépendamment des frais d'examen de l'Organisme d'Examen.

Si un grand nombre d'examens doit être effectué, une réduction du minimum de 75 euros peut être négociée avant l'examen.

Cette option doit être acceptée à la fois par l'Organisme d'Examen et par ECQA GMBH.

Modalités de l'accord, résiliation, modifications

Le présent accord prend effet à la date de signature par la dernière partie. Sa durée est de 36 mois. L'accord est automatiquement reconduit de manière silencieuse de 24 mois à chaque fois, sauf s'il a été résilié en respectant le délai de préavis énoncé ci-dessous.

L'accord peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de six semaines, en cas de violation grave des obligations contractuelles qui, compte tenu de toutes les circonstances du cas individuel et en équilibrant les intérêts des deux parties contractuelles, indique qu'il ne peut plus raisonnablement être attendu d'une partie de continuer l'accord actuel, et si cette violation n'est pas corrigée dans un délai approprié malgré un avertissement écrit. Cela s'applique également en cas de plusieurs violations des obligations contractuelles qui, mises ensemble, indiquent qu'il ne peut plus raisonnablement être attendu de l'autre partie respective de continuer l'accord actuel.

La résiliation doit être faite par écrit via lettre recommandée.

Les modifications du contrat nécessitent une forme écrite ; des accords purement verbaux ne peuvent pas être acceptés.

Free Research Preview. ChatG